

AIR ALGERIE :

Le ministre des Transports écarte toute idée de privatisation



p. 5

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



www.dknews-dz.com

ALGERIE-CHINE

70^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE SUR LE FASCISME
Bensalah représente le Président Bouteflika aux cérémonies à Pékin

P. 28

ALGÉRIE - LIGUE ARABE
Belaïb prend part à la réunion ministérielle du CES de la Ligue arabe

P. 28

ALGÉRIE - ONU
Signature d'un mémorandum d'entente entre l'Algérie et l'Unicri

P. 28

RENTRÉE SOCIALE LE GOUVERNEMENT MOBILISÉ

Le staff du gouvernement est mobilisé pour réussir une rentrée sociale dans le calme et la sérénité. Lors de sa dernière réunion avec les walis, le Premier ministre a mis l'accent sur l'importance de réunir les conditions de réussite de la rentrée sociale et celles des secteurs de formation, insistant sur l'implication pleine des walis et des élus locaux dans les opérations de distribution et de cession des logements sociaux et d'éradication de l'habitat précaire. Il a également insisté sur l'importance de l'action des élus locaux dans la politique de développement économique.



P. 4

OUVERTURE HIER DE LA SESSION D'AUTOMNE DU PARLEMENT
Ould Khelifa appelle à la création d'un consensus pour sauvegarder la stabilité du pays

SELLAL: L'Etat ne laissera pas les personnes impliquées dans la tragédie nationale créer un parti politique

P. 4

BENKHELFA L'A ANNONcé
Rencontres de wilaya à partir du 10 septembre pour la mise en œuvre des dispositions de la LFC 2015

P. 3

SANTÉ

ENFANT faut-il avoir peur de la méningite ?

Pages 14-15

F O R U M

LE PR^EZIRI ABBÈS, DG DE L'HÔPITAL MOHAMED-NEDIR, DE TIZI OUZOU ET CHEF DU SERVICE PSYCHIATRIE, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

DROGUE ET VIOLENCE :

QUEL REMÈDE ?

Pp. 8-9



ANP

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Découverte d'un abri contenant 5 bombes de confection artisanale à Jijel

P. 5

Météo



Régions Nord : 33° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

Régions Sud : 37° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

	Max	Min
Alger	33°	23°
Oran	31°	21°
Annaba	36°	21°
Béjaïa	32°	22°
Tamanrasset	37°	28°

Horaires des prières

Jeudi 19 Dhôu el-Qidâ 1436

Fajr	04:48
Dohr	12:48
Asr	16:27
Maghreb	19:20
Isha	20:42



INDUSTRIE ET MINES

Bouchouareb à Relizane



Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdessalem Bouchouareb, effectue une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Relizane.

TRAVAUX PUBLICS

M. Abdelkader Ouali à Oran



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Ouali est en visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran.

TOURISME

L'Office du tourisme d'Aïn Temouchent souffle sa première bougie

L'Office du tourisme d'Aïn Temouchent a célébré, hier, au complexe culturel, son premier anniversaire, en organisant une cérémonie de remise de prix aux trois lauréats de son concours de la meilleure photo touristique 2015.

photographes et le grand public à s'intéresser aux potentiels touristiques et artisanaux de la wilaya.

Les trois lauréats, Benjellal Mohamed, Raïhi Ali et Abdelmalek Cheriet, ont reçu, lors d'une cérémonie, des diplômes et cadeaux des mains du wali, du président de l'APW et des directeurs du tourisme, de la culture et de la jeunesse et des sports.

Cette manifestation se veut, selon le président de l'office, Kamel Merarbi, une tradition pour relancer ses activités et inciter les jeunes

Ghoul à Tlemcen



Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, M. Amar Ghoul, est en visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tlemcen.

MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Réunion de préparation du SIPA 2015, le 6 septembre



Une réunion aura lieu dimanche 6 septembre à partir de 14h au siège du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques en vue d'entamer les préparatifs du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2015).

DU 10 AU 12 SEPTEMBRE

Université d'été du Front El Moustakbal



Le parti du Front El Moustakbal, présidé par M. Abdelaziz Bélaïd, tiendra son université d'été les 10, 11 et 12 septembre 2015, à Alger.



CINÉMA

Madame Courage, de Merzak Allouache, sélectionné au 72^e Festival du film de Venise



«Madame Courage» du réalisateur algérien Merzak Allouache sera en compétition dans la section Orrizzonti du 72^e Festival international du film de Venise prévu du 2 au 12 septembre, annonce le réalisateur sur sa page facebook. Coproduction franco-algérienne, «Madame Courage» est le 14^e long métrage de fiction de Merzak Allouache, mettant en scène les pérégrinations d'un adolescent, Omar, instable et solitaire vivant dans un bidonville de la banlieue de Mostaganem.

DU 5 AU 11 SEPTEMBRE

13^{es} Rencontres cinématographiques de Béjaïa

Les 13^{es} Rencontres cinématographiques de Béjaïa se tiendront du 5 au 11 septembre 2015 et accueilleront le forum «Béjaïa film laboratoire» d'accompagnement de projets cinématographiques. Pour la première fois depuis leur création, ces rencontres accueillent le «Béjaïa film laboratoire», un forum international de coproduction et de cofinancement, animé, entre autres, par des experts de l'Institut français d'Algier et du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic).

DU 3 AU 6 SEPTEMBRE À CONSTANTINE

Semaine culturelle de la République tunisienne



Sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le commissariat de « Constantine, capitale de la culture arabe 2015 », l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) — en partenariat avec l'ENTV, l'ENRS, l'ONDA, et dans le cadre des journées culturelles étrangères des pays arabes — organise la semaine culturelle de la République tunisienne du 3 au 6 septembre à la salle Ahmed Bey.

DU 2 AU 4 SEPTEMBRE À BÉJAÏA

Université d'été du FFS



Le parti du Front des forces socialistes (FFS), tiendra son université d'été du 2 au 4 septembre 2015 au centre de vacances Anissa Tour de Souk El Tenine, wilaya de Béjaïa.

JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE À TIPASA

Journées «Main dans la main» pour la protection des milieux aquatiques

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seala), organise jusqu'au 5 septembre 2015 au niveau des plages de la wilaya de Tipasa, les journées «Main dans la main» pour la protection des milieux aquatiques.

DU 2 AU 9 SEPTEMBRE À MILA

Salon régional de l'investissement dans les industries agroalimentaires

Le Centre culturel de la ville de Chelghoum Laïd, wilaya de Mila, abritera du 2 au 9 septembre 2015, le Salon régional de l'investissement dans les industries agroalimentaires.

DU 7 AU 9 SEPTEMBRE À LA SAFEX

6^e exposition algérienne «incendie, sûreté et sécurité»

La 6^e édition de l'exposition algérienne «incendie, sûreté et sécurité», se tiendra du 7 au 9 septembre 2015 au Palais des Expositions des Pins-Maritimes (Safex), Alger.

Ould Khelifa appelle à la création d'un consensus pour sauvegarder la stabilité du pays

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa, a appelé, hier à Alger, à la conjugaison des efforts et la création d'un consensus entre les partenaires politiques et les organisations socioculturelles afin de "sauvegarder la sécurité et la stabilité" de l'Algérie.

"La session d'automne de l'année 2015 exige la conjugaison des efforts de tous les acteurs au service de l'Etat et la création d'un consensus entre les partenaires politiques et les organisations socioculturelles afin de sauvegarder la sécurité et la stabilité de l'Algérie", a-t-il souligné dans son allocution d'ouverture de la session d'automne de l'APN. Il a indiqué que cette session "exige de s'armer de patience et de confiance afin de mettre en œuvre les objectifs inscrits au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et de vaincre les défis auxquels font face l'Etat et la société". Mettant en relief l'ouverture de la session d'automne qui intervient dans une conjoncture économique "particulière" et à la veille de la rentrée sociale, le président de l'APN a noté que la période qui a précédé cette rentrée sociale s'est caractérisée par "une vague de pessimisme et de désespoir, véhiculée par certains leaders de partis et autres experts et médias qui ont dressé un tableau noir sur la situation économique et monétaire actuelle de l'Algérie". En réalité, ce ne sont que de simples points de vue et des analyses. En revanche, sans minimiser les difficultés et s'éloigner de toute tentative d'affaiblissement ou de panique, il existe des réalisations objectives qu'il faut rappeler", a-t-il souligné.

Selon lui, l'Algérie a adopté "depuis le début du millénaire, sous le leadership du Président Abdelaziz Bouteflika, une vision stratégique du développement qui lui a valu d'élèver son niveau d'immunité monétaire et une capacité à anticiper les crises financières et monétaires et la chute des prix des hydrocarbures, qui est une crise internationale à laquelle font face la plus part des pays, y compris les grandes économies mondiales". M. Ould Khelifa a cité, ainsi, les axes principaux



de cette "vision stratégique" dont le paiement anticipé de la dette extérieure, le règlement des équilibres financiers et monétaires globaux, la rationalisation des dépenses publiques, ce qui a permis d'enrager une réserve inégale en devises et d'importants capitaux au niveau du fonds de régulation des recettes". "L'Algérie a pu, grâce à cette stratégie de développement, se hisser au niveau des indices internationaux de développement et renforcer la stabilité financière de son économie, (...) sa crédibilité s'est vue renforcée grâce à sa participation effective à la stabilité financière internationale à travers les crédits qu'elle a accordés au FMI alors qu'elle était auparavant otage de la dette extérieure et des plans de restructuration imposés par ce même Fonds", a-t-il soutenu. M. Ould Khelifa a appelé, par conséquent, ceux qui l'ont qualifiés de "partenaires au service de la nation" à être "optimistes" et les a rassurés quant au présent d'une Algérie "stable et sûre". Revenant sur la session d'automne, M. Ould Khelifa a indiqué que "le système législatif de notre pays sera renforcé par plusieurs textes de loi importants susceptibles d'encadrer le processus des ré-

formes globales et de consacrer les principes de la bonne gouvernance afin de parachever le programme de réformes du président de la République engagées en 2011". Outre l'examen de ces textes, les élus poursuivront, a-t-il ajouté, "leur mission constitutionnelle, notamment l'intensification de l'activité en matière de diplomatie parlementaire, tant au niveau bilatéral que multilatéral, avec les parlements des pays frères et amis ainsi qu'avec les organisations internationales et régionales afin de renforcer la concertation, la coopération et la coordination autour des questions d'intérêt commun". Il s'agit, a-t-il expliqué, de "souligner les positions constantes de la République algérienne au service de la paix et de la sécurité, au sein de son espace géopolitique proche et lointain, ainsi que la résolution des conflits par les négociations et les méthodes pacifiques, loin de toute intervention étrangère, et sa position de principe qui consiste à défendre les droits des peuples à la liberté, à la dignité humaine et à disposer d'eux-mêmes, partant des principes de sa révolution et de la déclaration constitutive du 1er novembre 1954". Par ailleurs, il est à signaler que le groupe parlementaire du Front des forces socialistes (FFS), a boycotté la cérémonie d'ouverture de cette session d'automne. Selon un communiqué qu'il a rendu public, le groupe parlementaire du FFS estime que le Parlement "est devenu une chambre d'enregistrement qui ne peut exercer son droit de contrôle sur l'activité du gouvernement au moment où les prémisses d'une grave crise économique pointent à l'horizon".

Il a exprimé sa "désapprobation face au recours à la législation par ordonnance" le qualifiant de "violation de la Constitution".

M. Ould Khelifa appelle à la vigilance devant "les risques de l'affaiblissement de l'intérieur"

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa a exhorte, mercredi à Alger, les Algériens à "être vigilants" devant les risques de l'affaiblissement de l'intérieur.

"Il faut être vigilant devant les risques de l'affaiblissement de l'intérieur et faire en sorte que l'élite et le peuple ne se préoccupent pas uniquement des questions fabriquées de toutes pièces sur les rituels, l'origine et la langue dans un pays au sein duquel cohabitent les spécificités locales dans la paix et la fraternité à travers les siècles", a-t-il souligné dans son allocution d'ouverture de la session d'automne de l'APN. Il a ajouté que ces principes sont "consacrés par la Constitution de la République depuis l'indépendance". M. Ould Khelifa a expliqué que "la force de l'Algérie réside dans son unité nationale, son homogénéité sociétale et la préservation de notre Etat national pour lequel les Algériens ont payé un lourd tribut afin de recouvrer sa liberté et sa souveraineté". Selon lui, "ce qui est important, c'est le dialogue entre les partenaires de la classe politique et l'entente autour des questions essentielles qui intéressent le peuple, l'Etat, le présent et l'avenir de l'Algérie, notamment le projet de la Constitution de la République qui a été présenté à une large concertation, à l'effet d'élargir la base démocratique et d'ancrer les institutions

de l'Etat moderne". M. Ould Khelifa a, en outre, exprimé sa "gratitude" et sa "reconnaissance" à l'Armée nationale populaire et à toutes les forces de sécurité pour "les efforts consentis afin de prévenir l'Algérie des risques des résidus du terrorisme et du crime transfrontalier dans notre grand pays qui dispose de frontières de plus six mille kilomètres, dans un environnement trouble et dans des conditions très difficiles". "Notre armée et les institutions sécuritaires constituent la forteza de l'Algérie et la soupe de sécurité qui méritent le soutien et l'appui de tous", a-t-il affirmé.

Il a rappelé, dans ce sens, que l'Algérie "a, depuis longtemps, mis en garde contre les dangers du terrorisme et de l'extrémisme, sous toutes ses formes, et elle a réussi à vaincre ces phénomènes grâce à l'union du peuple, des forces de l'Armée nationale populaire et des institutions sécuritaires".

"L'Algérie est, aujourd'hui, la première à œuvrer au tarissement des sources de financement du terrorisme tant de l'intérieur que de l'extérieur du pays et œuvre, à travers ses relations bilatérales et les institutions internationales et régionales, à instaurer la paix et la sécurité tout en préservant les intérêts des Etats et en respectant leurs positions et leur souveraineté", a-t-il soutenu. Rappelant la position de l'Algérie concernant le règlement

BENKHELFA L'A AFFIRMÉ Rencontres de wilaya à partir du 10 septembre pour la mise en œuvre des dispositions de la LFC 2015

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhelfa, a annoncé, hier à Alger, l'organisation du 10 au 17 septembre de rencontres de wilaya consacrées à l'examen des modalités d'application des dispositions de la loi de finances complémentaire 2015 (LFC), notamment en ce qui concerne la promotion de l'investissement et la canalisation des fonds circulant dans l'informel dans les circuits bancaires.

Dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture de la session d'automne du Conseil de la nation, M. Benkhelfa a souligné que son département ministériel examinait les modalités d'application des dispositions prévues dans la LFC pour leur application dans les plus brefs délais.

Les rencontres de wilaya qui regrouperont les cadres des ministères des Finances et du Commerce, ainsi que les banques interviennent dans ce sens pour l'application de la LFC 2015, en ce qui concerne la promotion des investissements, le traitement du problème du foncier industriel et le versement des fonds circulant dans l'informel dans les circuits bancaires.

S'agissant du versement de ces fonds (circulant dans l'informel), estimés à près de 3700 milliards de DA, M. Benkhelfa a évoqué "de bonnes intentions" sans toutefois donner davantage de détails.

Les dispositions de la LFC concernent essentiellement la révision de certaines taxes, la rationalisation des dépenses publiques pour réduire le déficit budgétaire et l'assainissement de l'économie nationale des activités parallèles.

La LFC comporte de nouvelles mesures pour encourager l'investissement notamment la réduction des dépôts auprès des notaires sur les actes des sociétés et autres liés à l'investissement.

Le texte introduit des dispositions pour la simplification des mesures de création d'entreprise et d'accès au foncier industriel par le guichet unique qui se substitue au Calipref.

La LFC prévoit des mesures pour assainir l'économie des pratiques illégales à travers des incitations pour la régularisation des employeurs et des artisans en matière de sécurité sociale, de fiscalité administrative pour les personnes physiques non impliquées dans le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme afin que ces derniers transfèrent leurs capitaux des canaux informels vers les banques contre une taxe forfaitaire. A une question sur une réduction, de moitié, du budget de l'Etat, le ministre a répondu par la négative.

Le budget d'Etat algérien compte parmi les plus élevés de la région.

Certes des mesures rigoureuses sont prévues pour la rationalisation de la consommation du budget de l'Etat mais ce dernier n'a pas été réduit", a expliqué le ministre pour qui il faut différencier rationalisation et recul.

Tous les budgets de l'Etat de 2015 à 2019 se présentent en courbe ascendante en dépit d'une économie mondiale en récession, a-t-il soutenu.

Le système législatif sera renforcé par plusieurs textes de loi à même d'encadrer le processus des réformes

Le système législatif sera renforcé par plusieurs textes de loi "importants" susceptibles d'encadrer le processus des réformes globales et de consacrer les principes de la bonne gouvernance, a indiqué, hier à Alger, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa. Dans son allocution d'ouverture de la session d'automne de l'APN, M. Ould Khelifa a souligné que "le système législatif sera renforcé par plusieurs textes de loi importants susceptibles d'encadrer le processus des réformes globales et de consacrer les principes de la bonne gouvernance et davantage de clarification et de garantie des droits de citoyenneté et ses obligations".

Selon le président de l'APN, cette démarche "vient conformément à notre expérience historique et aux normes internationales afin de parachever le programme de réformes du président de la République, engagées en 2011, qui vise notamment à actualiser et moderniser les législations algériennes afin qu'elles soient en harmonie avec la réalité de notre société et les mutations nationales et internationales".

Ainsi, l'APN examinera, durant les quelques jours à venir, plusieurs projets de loi, certains ont été déposés auprès du Bureau et renvoyés devant les commissions compétentes qui ont procédé à leur examen.

Durant cette session, l'Assemblée procédera à l'examen de plusieurs projets de loi, dont le projet de loi portant approbation de l'ordonnance portant loi de finances complémentaire pour 2015, le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°75-59 du 26 septembre 1995 portant code de commerce, le projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique.

Il s'agit également du projet de loi portant organisation de la profession de commissaire-priseur, du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°05-06 du 23 août 2005 relative à la lutte contre la contrebande. Il est également prévu qu'un nombre de projets de loi soient déposés sur le Bureau de l'Assemblée populaire nationale durant cette session d'automne, dont le projet de loi portant approbation de l'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance n°66-156 du 8 juillet 1966 portant Code de procédures pénales, le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2013, le projet de loi de finances pour 2016, et le projet de loi relatif à la santé. M. Ould Khelifa évoque aussi le projet de loi relatif à la promotion de l'investissement et au développement de l'entreprise, le projet de loi complétant l'ordonnance n°01-04 du 20 août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques, le projet de loi relatif à la publicité ainsi que le projet de loi modifiant et complétant la loi n°04-04 du 23 juin 2004 relative à la normalisation, le projet de loi modifiant et complétant la loi n°79-07 du 21 juillet 1979 portant Code des douanes.

APS

SELLAL: L'Etat ne laissera pas les personnes impliquées dans la tragédie nationale créer un parti politique



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé hier à Alger que l'Etat ne laissera pas les personnes impliquées dans la tragédie nationale enfreindre la charte pour la paix et la réconciliation nationale et créer un parti politique.

"Nous ne permettrons pas aux personnes impliquées dans la tragédie nationale d'enfreindre la charte pour la paix et la réconciliation nationale et créer un parti politique et ce dans le cadre des lois de la République notamment les articles 26 de ce texte et 5 de la loi organique relative aux partis politiques", a indiqué le Premier ministre en marge de l'ouverture de la session d'automne du Conseil de la nation.

L'article 26 de la loi portant charte pour la paix et la réconciliation nationale stipule que "l'exercice de l'activité politique est interdit, sous quelque forme que ce soit, pour toute personne responsable de l'instrumentalisation de la religion ayant conduit à la tragédie nationale".

L'exercice de l'activité politique est également interdit à quiconque ayant participé à des actions terroristes".

La loi organique relative aux partis politiques prévoit dans son article 5 qu'il "est interdit à toute personne responsable de l'instrumentalisation de la religion ayant conduit à la tragédie nationale de fonder un parti politique, de prendre part à sa fondation ou de faire partie de ses organes dirigeants".

La réponse du Premier ministre intervient à quelques jours de l'annonce du premier responsable de l'ALS, Madani Mezreg, durant la décennie noire de son intention, relayée par les médias, de créer un parti politique.

"Il ne sera permis à quelque personne que ce soit de réécrire la crise que le peuple algérien a vécue dans les années 90", a insisté M. Sellal ajoutant que la charte pour la paix et la réconciliation nationale impose aux individus impliqués dans la tragédie nationale des obligations qu'ils doivent observer".

"Dix ans après la mise en œuvre de la charte pour la paix et la réconciliation nationale initiée par le président de la République et plébiscitée par le peuple algérien il en est qui évoquent un possible un retour de certains partis politiques dissous. L'Etat a appliqué les dispositions de cette charte qui a octroyé des droits à ces personnes (impliquées dans la crise) en leur imposant des obligations auxquelles certains veulent se dérober aujourd'hui", a-t-il encore soutenu.

Pour le Premier ministre "il n'est plus question d'un retour en arrière, l'Algérie poursuivra son processus de réconciliation nationale et la lutte antiterroriste par la force de la loi jusqu'à ce que ce dossier soit définitivement clos".

"Les fruits de la réconciliation nationale sont palpables sur le terrain et l'Algérie qui a renoué avec la sécurité et la stabilité est en mesure aujourd'hui de se tourner vers la réalisation du progrès économique", a poursuivi M. Sellal.

RENTRÉE SOCIALE Le gouvernement mobilisé

Le staff du gouvernement est mobilisé pour réussir une rentrée sociale dans le calme et la sérénité.

Walid B

Lors de sa dernière réunion avec les walis, le Premier ministre a mis l'accent sur l'importance de réunir les conditions de réussite de la rentrée sociale et celles des secteurs de formation, insistant sur l'implication pleine des walis et des élus locaux dans les opérations de distribution et de cession des logements sociaux et d'éradication de l'habitat précaire. Il a également insisté sur l'importance de l'action des élus locaux dans la politique de développement économique, plaidant pour une démarche de transparence en vue de parvenir à une meilleure efficience de l'action publique, un objectif rendu plus pressant compte tenu du contexte mondial de crise. Enumérant les domaines prioritaires de développement identifiés par le gouvernement, notamment ceux de l'agriculture et des ses industries de transformation, du tourisme, de la pétrochimie, des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que des énergies renouvelables, M. Sellal a appelé les walis à opter chacun en relation avec les secteurs concernés et en fonction des potentialités de sa wilaya, pour les créneaux qu'il juge créateurs de richesse et de plus-value en impliquant les élus locaux.

Evoquant les actions menées par les pouvoirs publics visant la redynamisation du développement local et l'amélioration du quotidien du citoyen, le Chef de l'exécutif a invité les walis à concentrer nos ressources sur l'amélioration des services publics et des différentes prestations rendues et sur l'entretien et la maintenance des innombrables infrastructures et équipements réalisés et acquis au prix d'un effort lourd de la collectivité nationale.

Il faut dire qu'en dépit d'une conjoncture économique difficile marquée par la chute des prix du pétrole, le gouvernement semble intransigeant en ce qui concerne la politique sociale de l'Etat, laquelle sera maintenue et préservée. Cette question a été d'ailleurs tranchée par le premier ministre qui avait affirmé que la politique sociale de l'Etat sera maintenue, en dépit de la baisse des recettes pétrolières de l'Algérie en 2015, qui ne devrait pas affecter les secteurs socio-économiques sensibles.

Tout en reconnaissant que la conjoncture inédite sur le marché pétrolier, marquée par une forte décrue des cours, impose à l'Algérie de prendre les mesures adéquates pour maintenir les principales dispositions contenues dans le prochain programme quinquennal, le



Premier ministre s'est montré rassurant en soulignant que l'Etat maintiendra la réalisation des différents projets liés aux secteurs de l'habitat, de la santé, de la formation, de l'éducation ainsi que les infrastructures de base.

Les restrictions budgétaires, selon le Premier ministre, concerneront certains projets, mais l'éducation, la santé, la construction de logements et les crédits alloués aux jeunes seront maintenus, a-t-il affirmé.

Pour dissiper les craintes et les appréhensions des uns et des autres, Sellal s'est voulu catégorique en assurant que l'Etat algérien maintiendra le pouvoir d'achat des citoyens et que le gouvernement continuera à soutenir l'emploi des jeunes et sa politique "ne changera pas".

Recadrant le débat sur la politique sociale du gouvernement, le chef de l'exécutif a particulièrement rappelé que l'Etat maintiendra sa politique sociale, notamment à travers les transferts sociaux, précisant également que les acquis sociaux et le soutien de l'Etat aux catégories

démunies, ainsi que le soutien des prix des produits de grande consommation seront maintenus.

Ainsi, le gouvernement a prévu en 2015 quelque 310,5 milliards DA pour couvrir certaines dépenses sociales, notamment la subvention des produits de grande consommation.

Pour dissiper les craintes et les appréhensions des uns et des autres, Sellal s'est voulu catégorique en assurant que l'Etat algérien maintiendra le pouvoir d'achat des citoyens et que le gouvernement continuera à soutenir l'emploi des jeunes et sa politique "ne changera pas".

Recadrant le débat sur la politique sociale du gouvernement, le chef de l'exécutif a particulièrement rappelé que l'Etat maintiendra sa politique sociale, notamment à travers les transferts sociaux, précisant également que les acquis sociaux et le soutien de l'Etat aux catégories

SELLAL CONFIRME Le projet de révision constitutionnelle "pratiquement prêt"

Le Premier ministre a réaffirmé hier à Alger que le projet de révision constitutionnelle initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, était "pratiquement prêt".

"Le projet de révision constitutionnelle est pratiquement prêt, et il appartient au président de

la République de le soumettre à référendum populaire ou au Parlement", a soutenu M. Sellal en marge de l'ouverture de la session d'automne de l'Assemblée populaire nationale (APN).

La révision constitutionnelle compte parmi les axes de réformes politiques décidées par le

président de la République.

La présidence de la République a engagé, en 2014, une série de consultations avec les partis politiques, les personnalités nationales et les organisations de la société civile en vue d'un amendement consensuel du texte fondamental. Lors de la pres-

ANP : LUTTE CONTRE LE TERRORISME Découverte d'un abri contenant cinq bombes de confection artisanale à Jijel

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a découvert, mardi, dans le cadre de la poursuite de l'opération de recherche et de ratissage dans la localité d'El-Aouana (Jijel), un abri contenant cinq bombes de confection artisanale, des outils de confection et d'emballage de cartouches, une quantité de poudre noire, des denrées alimentaires et d'autres objets, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et en continuité de l'opération de recherche et de ratissage

dans la localité d'El-Aouana dans la wilaya de Jijel (3e Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 1er septembre 2015, un (01) abri contenant cinq (05) bombes de confection artisanale, des outils de confection et d'emballage de cartouches, une quantité de poudre noire, des denrées alimentaires et d'autres objets", relève la même source.

Par ailleurs, "un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6e Région militaire) a intercepté huit (08) contrebandiers et a saisi deux (02) véhicules tout

terrain, une (01) paire de jumelles, cinq (05) détecteurs de métaux et 600 grammes de mélange d'or".

Au niveau de la 2e Région militaire, "des éléments des gardes-frontières de Maghnia et Bab El Assa, au secteur opérationnel de Tlemcen, ont saisi quatre (04) camions et 6100 litres de carburant destinés à la contrebande, alors qu'à Oran, six (06) immigrants clandestins ont été interceptés par les éléments de la Gendarmerie nationale", ajoute la même source.

APS

Les premiers contingents de hadjis algériens commencent à rejoindre La Mecque

Les premiers groupes de hadjis algériens devront arriver au plus tard dans la soirée de ce mercredi à La Mecque, en provenance de Médine, a indiqué le chef du centre de la Mission nationale Hadj et Omra de Médine, M. Saïb Mohand Ouidir.



M Saïb, qui présidait à Médine une réunion de coordination et d'évaluation de l'organisation du séjour des pèlerins algériens sur les Lieux saints de l'islam, a précisé que trois contingents de hadjis arriveraient avant mercredi minuit à la Mecque, soulignant que l'organisation de l'acheminement de quelque 2.800 invités du Seigneur arrivés à Médine à bord de 15 vols, vers ces lieux se déroule dans de bonnes conditions.

Le chef du centre affirme, qu'au septième jour de la saison du hadj de 2015, aucun incident majeur n'a été relevé, après un tour de table qui a réuni les différents membres de la mission qui regroupe tous les secteurs

concernés par cette opération. Aucun décès n'a été signalé à cette occasion par le représentant de la santé, M. Bellatreche Mohamed Zineddine qui a cependant signalé deux cas d'hospitalisation dont une femme souffrant d'une fracture à la jambe et qui devra être rapatriée aujourd'hui pour subir une intervention chirurgicale en Algérie. En termes de prestations, le chargé de la restauration a tenu à rassurer sur la qualité des quelque 3.000 repas servis aux hadjis jusqu'à mercredi, à l'exception de lacunes relevées que le prestataire saoudien s'est engagé à régler promptement. Tour à tour, les membres de la mission ont néanmoins soulève

des problèmes organisationnels liés, notamment, à l'adhésion tardive au système massar électro-nique, exigé par les autorités saoudiennes, qui n'a pas manqué de faire boule de neige sur les programmes d'acheminement des hadjis vers les Lieux saints, faute d'obtention à temps de visas.

Le chargé de la programmation à Médine a néanmoins rassuré que le règlement de ces lacunes est en cours, via notamment la mise en place de "packages de prestations". Un total de 28.800 Algériens, comme l'année précédente, accompliront le rite du hadj cette année, encadrés conjointement par l'Office national du Hadj et de la Omra et 45

agences touristiques dont deux publiques à savoir l'Office national du tourisme et le Touring club d'Algérie.

Le Touring Voyages Algérien (TVA) prendra en charge cette année quelque 2.400 pèlerins aux Lieux saints.

Le premier groupe de hadjis a quitté Alger pour les Lieux saints le 26 août et l'opération se poursuivra jusqu'à octobre 2015.

Le retour du premier groupe de hadjis est prévu le 27 septembre prochain et celui du dernier groupe le 18 octobre.

La Mission nationale devant accompagner les hadjis algériens pour cette saison est forte de 820 membres, dont 200 agents de la Protection civile.

LOGEMENTS AADL:

Les souscripteurs de 2001-2002 appellés à choisir les sites dès samedi

Les souscripteurs au programme de location-vente 2001-2002 vont pouvoir choisir le site de leurs logements à partir du 5 septembre, une opération qui devrait s'élargir prochainement au profit des souscripteurs au programme 2013.

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a invité tous les souscripteurs au programme de location-vente 2001-2002, ayant actualisé leurs dossiers en 2013 et versé la première tranche de 10%, à choisir le site de leurs logements dès samedi prochain via le site web (www.aadl.com.dz).

Le nombre des souscripteurs de 2001 et 2002 à la formule location-vente de l'AADL s'élève à 104.757, dont 89.152 souscripteurs ont payé la première tranche (66.436 à Alger).

Ces mêmes souscripteurs, appelés également à renseigner le formulaire affiché sur le site, seront invités sur rendez-vous affichés sur le même site web, à se présenter au niveau des agences de wilaya et au siège de la direction générale pour les souscripteurs de la wilaya d'Alger afin de retirer l'ordre de versement de la



deuxième tranche de 5%.

Les futures bénéficiaires devraient s'acquitter du montant de la deuxième tranche, fixé à 5% du coût global du logement, estimé à 2,1 millions de dinars pour un F3 et 2,7 millions de dinars pour un F4, avant de recevoir leur décision de pré-affectation.

Selon le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville Abdelmajid Tebboune, quelque 45.000 décisions de pré-affectation seront remises d'ici décembre 2015 aux souscripteurs dans les programmes AADL, notamment ceux de 2001 et 2002 (ou AADL1) afin de les fixer sur leurs sites d'affectation, le numéro de l'immeuble et de l'appartement.

Le ministère de l'Habi-

tat compte réceptionner quelque 460.000 logements durant l'année en cours, un chiffre jamais atteint par le secteur, selon un bilan présenté en mars dernier.

A juillet dernier, le nombre de logements de location-vente en cours de réalisation à travers l'ensemble du territoire national était de 104 000 unités dont 60 000 à Alger. Les nouveaux souscripteurs inscrits en 2013 seront, quant à eux, appelés prochainement à procéder au choix du site de leurs logements à travers le site web de l'AADL avant le paiement de la deuxième tranche du prix du logement.

Les services des Domaines et les Conservations foncières procèdent, pour leur part, au traite-

ment des listes des souscripteurs envoyées par le ministère de l'Habitat. Une telle opération permettra d'accélérer l'élaboration des contrats de pré-affectation et s'assurer que les souscripteurs éligibles ne possèdent pas déjà de bien immobiliers.

Quant aux pré-affectations des souscripteurs de 2013, l'AADL qui avait procédé à la délivrance de 541.423 ordres de versement (OV) sur 560.658 dossiers admis, dont 142.230 OV ont été remis aux souscripteurs de la capitale, selon des chiffres publiés en mai dernier, entamera l'opération de leur remise aux bénéficiaires, une fois celle des souscripteurs 2001-2002 achevée. Le nombre des bénéficiaires des logements AADL devrait être revue à la baisse suite aux opérations de vérification menées par les Conservations foncières qui avaient décelé, dans une première opération effectuée en mai dernier, que 119 souscripteurs du programme 2001-2002 sur les 6.000 concernés par cette première enquête possédaient déjà des biens immobiliers, selon le ministère de l'Habitat.

APS

AIR ALGERIE : Le ministre des Transports écarte toute idée de privatisation

Le ministre des transports, Boujemaa Talai, a écarté, hier à Alger, toute idée de privatisation d'Air Algérie, rappelant le lancement du plan de modernisation visant à remédier aux lacunes relevées dans la gestion de cette compagnie publique.

"Il est vrai que des dépassements ont été constatés, à l'instar de ce qui se passe dans toutes les compagnies aériennes, mais nous nous employons à résoudre ces problèmes, à travers un plan de modernisation", a indiqué M.Talai en marge de l'ouverture de la session d'automne du Parlement.

Le ministre a écarté toute idée de privatisation d'Air Algérie. "Il n'est aucunement question de privatisation", a-t-il affirmé. A une question sur l'incident survenu à l'aéroport d'Oran lorsqu'une employée d'Air Algérie a refusé à un voyageur l'enregistrement sur la liste d'attente du vol Oran-Béchar et dont la vidéo circule sur les réseaux sociaux, M. Talai a précisé que son ministère attendait de recevoir le rapport final de l'enquête ouverte par la compagnie sur cet incident.

Par ailleurs, le ministre a annoncé le lancement début octobre prochain, du plan de modernisation de toutes les filiales du secteur, en vue de hisser le niveau des prestations aux normes internationales.

Dans le cadre de sa nouvelle restructuration, approuvée par le Conseil des participations de l'Etat (CPE), Air Algérie va se doter de quatre filiales.

Il s'agit d'une société de catering (l'activité de préparation des repas destinés aux passagers), d'une filiale spécialisée dans le transport de marchandises (cargo), une troisième dédiée au handling (embarquement, enregistrement des bagages...).

Ce plan de restructuration prévoit également le lancement d'une société qui assurera la maintenance et la réparation des aéronefs d'Air Algérie et d'autres compagnies aériennes.

SANTE : La gratuité des soins, une constante de la nouvelle loi

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé hier à Alger que la gratuité des soins figurait parmi les constantes du projet de loi sur la santé. Dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture de la session d'automne du Conseil de la nation et en réponse à une question sur les critiques émises par certains partis concernant le projet de loi sur la santé, M. Boudiaf a affirmé que "la gratuité des soins est une constante du projet de loi sur la santé", précisant qu'il s'agissait d'"une ligne rouge à ne pas franchir".

Il a ajouté, dans ce sens, que "le projet de loi sur la santé comprend un article clair qui prévoit la gratuité des soins".

Évoquant les mesures relatives à la rationalisation des dépenses arrêtées par le gouvernement pour faire face à la chute des cours du pétrole sur les marchés internationaux, le ministre a souligné que "le ministère de la Santé était le premier à avoir fait un pas dans ce sens, et ce à travers la révision de la facture et des prix des médicaments".

Le premier responsable du secteur a affirmé que "nombre de nouvelles orientations seront appliquées pour hisser le niveau de gestion locale des institutions du secteur".

Par ailleurs, le ministre a nié avoir levé la subvention sur certains médicaments.



ÉVÉNEMENTS DE GHARDAÏA: **1075 aides à la réhabilitation d'habitats accordées**

Pas moins de 1.075 aides destinées à la réhabilitation des habitations ont été accordées par les pouvoirs publics pour soulager les familles affectées par les événements qui ont secoué la région de Ghardaïa, a indiqué à l'APS hier le directeur du logement de la wilaya.

Ces aides à la restauration et la réhabilitation des logements incendiés et vandalisés sont octroyées par tranche et concernent les habitations recensées par les services techniques dans les communes de Ghardaïa, Berriane, Guerrara et Bououra, a précisé Messaud Fekhar.

Sur ces 1.075 aides, 749 ont reçu la première tranche alors que 326 sont à la deuxième tranche au vu de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation, a-t-il fait savoir.

Au total 1.685 habitations affectées par les événements qu'a connus la région de Ghardaïa sont éligibles à cette aide (957 à Ghardaïa, 401 à Berriane, 281 à Guerrara, 40 à Bououra, 5 à Zelfana et 1 à Daya), selon un recensement effectué par les commissions d'évaluations des daïras. L'Etat a mobilisé une somme de plus d'un milliard de dinars à l'opération, a fait encore savoir le directeur du logement.

Des commissions de daïras d'évaluation, composées de spécialistes dans le bâtiment et la construction, ont été mises en place pour le recensement de l'ensemble des locaux fragilisés et l'identification des besoins de la population affectée par ces événements, à l'effet d'une prise en charge, a rappelé le même responsable.

Un recensement et une identification des bâties affectées ou endommagées, ainsi que le classement par une expertise des degrés de fragilité de chaque bâtie, ont été effectués avant de décider du type d'intervention et de prendre en charge à préconiser, a-t-il expliqué. De leur côté, des membres de la société civile et comité de quartiers estiment que si des efforts colossaux "incontestables" ont été consentis par les pouvoirs publics pour la prise en charge des personnes touchées par ces événements, tout reste à faire sur le plan environnemental. L'environnement des différents quartiers a été fortement altéré durant ces événements et les stigmates de ces malheureux événements sont toujours visibles déplorant ces membres de la société civile. La région de Ghardaïa a été le théâtre d'affrontements entre groupes de jeunes, émaillés d'actes de vandalisme, de pillage et d'incendie, qui avaient commencé en novembre de l'année 2013 à Guerrara avant de se propager dans la vallée du M'zab qui compte quatre communes (Daya Ben Dahoua, Ghardaïa, Bououra et El-Atteuf) et à Berriane. Le calme est finalement revenu dans la région à la faveur de la concrétisation sur le terrain de décisions prises par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en juillet dernier qui avait chargé le commandant de la 4^e Région militaire de superviser l'action des services de sécurité et des autorités locales pour le rétablissement et la préservation de l'ordre public sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Ghardaïa. Aucun incident majeur n'a été enregistré depuis la concrétisation sur le terrain de ces décisions.

Le déploiement d'un imposant dispositif sécuritaire, les contrôles aux points jugés névralgiques dans le tissu urbain des différentes localités de Ghardaïa par les agents de police et de la Gendarmerie nationale, appuyés par une présence légère de militaires à l'entrée des agglomérations, ont favorisé le retour rapide du calme dans la région.

APS

MOUNIA MESLEM, L'A ANNONcé **La nouvelle carte du handicapé prête en 2016**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem, a affirmé hier à Alger que l'élaboration de la nouvelle carte du handicapé sera prête en 2016.



"La commission d'experts des ministères du Travail, de la Solidarité nationale et de la Santé en charge de l'élaboration de la nouvelle carte du handicapé est en phase de finalisation de son travail et la carte sera prête en 2016", a précisé Mme Meslem dans une déclaration à la presse

en marge de l'ouverture de la session d'automne du Conseil de la nation.

Le ministre a souligné que les normes internationales en vigueur ont été respectées dans l'élaboration de ce document.

D'autre part, Mme Meslem a indiqué que "l'aide financière sera gelée pour toutes

les associations n'activant pas sur le terrain ou celles dont les programmes ne sont pas conformes au plan d'action tracé par le ministère".

"Dans le cadre de la rationalisation des deniers publics et des dépenses, les associations n'ayant pas confirmé leur présence sur le terrain ne bénéficieront désormais d'aucune aide", a-t-elle ajouté. Par ailleurs, elle a affirmé que tous les victimes des événements de Ghardaïa ou des dernières inondations ont bénéficié d'indemnisations sous forme d'aides en nature ou en espèces destinées à la réhabilitation de leurs habitations.

ORAN : **Les P/APC appelés à constituer des réserves foncières**

Le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane, a appelé les présidents d'APC à constituer des réserves foncières pour créer localement des zones d'activités et donner une nouvelle impulsion à l'investissement.

"Il est primordial d'entreprendre une prospection des terrains domaniaux ou communaux pour dégager des assiettes nécessaires afin de faire aboutir des projets d'investissements", a insisté le wali lors d'une réunion du conseil de l'exécutif de wilaya, tenu mardi soir, appelant les présidents d'APC à être l'écoute, de manière permanente aux investisseurs.

"Oran, est un pôle d'attractivité économique et les investisseurs se bousculent à nos portes" a fait observer M. Zaâlane à l'adresse des élus locaux, et autres gestionnaires locaux à faciliter la tâche aux porteurs de projets d'investissements et à lever toutes les



contraintes pour leur concrétisation.

Le wali d'Oran a appelé le conseil de l'exécutif de la wilaya, élargi aux direc-

teurs de wilaya, chefs daïras et présidents d'APC, à s'inscrire, désormais dans une nouvelle approche de développement, en entretenant un esprit managérial, en droite ligne des instructions du gouvernement.

"L'objectif étant créer cette dynamique attendue pour donner une impulsion au développement et ce, à travers la recherche de solutions et créer ce climat nécessaire à la promotion de l'investissement", a-t-il souligné.

Le même responsable a, par ailleurs, appelé les élus locaux à plus de mobilisation, à la faveur de la rentrée sociale, pour servir les citoyens, qui doivent être, a-t-il dit, au centre de toutes les politiques de développement. Il a également appelé les responsables locaux à faire de la lutte contre l'habitat précaire l'une de leurs principales préoccupations.

TRANSPORT **Renforcement des liaisons aériennes entre Jijel et Alger**

Les dessertes aériennes entre Jijel et Alger seront renforcées, à partir d'aujourd'hui, par un vol supplémentaire, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya. Ce vol supplémentaire quotidien effectué au moyen d'un appareil de transport régional de type ATR 72, s'ajoutera aux dessertes opérationnelles depuis la réouverture de l'aéroport dont la piste principale a récemment fait l'objet de travaux de réhabilitation, a-t-on ajouté de même source.

Une forte demande est enregistrée sur les transports aériens entre Jijel et



Alger notamment en période estivale avec un important coefficient de remplissage, a-t-on indiqué

de même source. de réhabilitation du tarmac, avait assuré, au cours de l'année 2014, un total de 153 vols entre Alger et Jijel, soit 15.149 passagers, contre 363 vols et 40.849 passagers en 2013, selon un rapport de la direction de wilaya des Transports. Lors de sa récente visite de travail, le ministre des Transports, Boudjemaa Talai avait été sollicité pour renforcer les liaisons entre les deux villes (Jijel et Alger), rappelle-t-on.

L'aéroport Ferhat-Abbas, fermé pendant 8 mois au trafic en raison de travaux

entre Jijel et Marseille (France) à raison de deux vols par semaine, depuis octobre 2014.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE:

Les efforts des pouvoirs publics se poursuivent

Les pouvoirs publics poursuivent leurs efforts dans le sens de la promotion du développement économique de l'Algérie qui «dispose de potentialités à même de lui permettre de faire face à la crise induite par la chute brutale des cours du pétrole», a affirmé hier à Alger le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.



«Nous disposons d'importantes potentialités pour faire face à la crise (...). Nous sommes aujourd'hui appelés à nous orienter vers l'économie du développement, créatrice de richesses, mais avant cela, nous devons sortir de l'économie basée sur les hydrocarbures. C'est là une approche qui doit impliquer tout un chacun, individus, partis, société et opérateurs», a souligné M. Sellal dans

une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session d'automne des deux chambres du Parlement.

Le Premier ministre qui a rappelé la «chute vertigineuse des prix du pétrole», a indiqué que le gouvernement avait entamé la mise en œuvre d'un plan économique au titre de la Loi de finances complémentaire (LFC-2015), citant «les sages et courageuses décisions

prises récemment pour faciliter les investissements nationaux».

«La croissance économique génératrice de richesses est l'unique issue, et non l'austérité qui nourrit le sentiment de désespoir», a-t-il fait savoir, ajoutant que «le gouvernement poursuivra ses efforts pour la baisse des dépenses au titre du budget de fonctionnement pour l'année 2016 tout en réduisant le volume de certains

investissements publics».

Par ailleurs et en réponse à une question sur une information relayée par les médias selon laquelle l'ambassadeur d'Algérie en Allemagne aurait été convoqué au sujet du «blockage des importations de véhicules de marques allemandes», M. Sellal a indiqué ne pas «disposer d'informations à ce sujet».

La croissance économique de l'Australie continue de ralentir



La croissance du Produit intérieur brut (PIB) australien entre avril et juin s'est établi à 0,2% en glissement trimestriel et à 2% sur un an, selon des statistiques publiées hier par l'Agence nationale de la statistique.

Ces données sont inférieures aux prévisions des analystes, qui s'établissaient respectivement à 0,4 et 2,2%. Entre janvier et mars, l'économie avait connu une croissance solide de 0,9% par rapport au trimestre précédent.

Le dollar australien, qui tournait autour de 70 cents

américains en début de matinée, a brièvement reculé à 69,95 cents.

La production minière a «chuté de manière significative», de 3% pendant le deuxième trimestre, bien qu'elle reste positive sur un an, à 2,1%, a ajouté l'Agence des statistiques, relevant que

la construction liée à l'industrie minière est également à la peine. En même temps, les exportations ont décliné, amputant la croissance du PIB de 0,6 point de pourcentage. En revanche, la bonne santé de la consommation (+0,5%) et des dépenses publiques (2,2%) pendant la période sous revue ont permis de limiter la casse. L'économie australienne fait face à un tournant avec la fin de l'âge d'or minier qui lui avait permis d'éviter toute récession pendant plus de 20 ans et l'Australie peine à trouver de nouveaux moteurs de croissance.

Pétrole

NEW YORK MARDI

Le pétrole chute à 45,41 dollars le baril

Les cours du pétrole ont lourdement rechuté mardi à New York où le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre a perdu 3,79 dollars à 45,41 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), mettant fin à une série de trois séances de forte hausse qui lui avait permis de bondir de plus de 27%.

Mardi matin, les prix du pétrole ont enregistré une nouvelle baisse à New York, à cause d'un regain de pessimisme des investisseurs suite à de mauvais

chiffres chinois et de prises de bénéfices après leur hausse de plus de 27% en trois séances.

Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre perdait 1,67 dollar à 47,53 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). «C'est le début du mois, on a vu déferler les statistiques économiques, et des mauvais chiffres sur l'activité économique à commencer par la Chine, donc (...) on voit de l'aversion au risque ce matin», a estimé un analyste.

LONDRES

Le Brent en dessous de 49 dollars

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens, affectés par les statistiques de la Fédération professionnelle API qui fait état d'une forte hausse des stocks américains de brut.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 48,93 dollars sur l'International Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 63 cents par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électriques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 1,04 dollar à 44,36 dollars.

Après avoir fortement grimpé et gagné près de 27% la semaine dernière, les cours du

Brent ont glissé de 8,5% mardi.

La chute des prix du pétrole est due, en partie, aux statistiques de l'API sorties la veille qui ont fait état d'une hausse inattendue de 7,6 millions de barils des stocks de brut la semaine dernière, d'après les analystes.

Une hausse des réserves américaines est généralement mal accueillie par les marchés car elle peut signaler un ralentissement de la demande du pays. Les Etats-Unis sont le plus gros consommateur de pétrole au monde. Dans ce contexte les marchés scruteront avec attention les statistiques officielles du Département américain de l'Energie (DoE) qui devaient sortir hier.

APS

BOURSE

Wall Street a terminé sur une chute mardi



Wall Street a chuté mardi, dans le sillage des autres grandes Bourses mondiales, après qu'un mauvais chiffre chinois a relancé les inquiétudes sur la deuxième économie de la planète et sur la croissance mondiale: le Dow Jones a perdu 2,84% et le Nasdaq 2,94%.

Selon des résultats définitifs, l'indice vedette Dow Jones Industrial Average a cédé 469,68 points à 16.058,35 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, 140,40 points à 4.636,11

points.

Particulièrement surveillé par les investisseurs, l'indice élargi S&P 500 a abandonné 2,96% à 1.913,85 points.

Wall Street a «rejoint la débâcle mondiale et terminé la séance en forte baisse. Le sentiment général étant plombé par (...) des inquiétudes renouvelées sur la croissance mondiale après des chiffres moroses sur l'activité manufacturière à travers le planète», ont résumé les experts de la maison de courtage Charles Schwab.

**LE PROFESSEUR ZIRI ABBÈS, DG DE L'HÔPITAL MOHAMED-NEDIR,
DE TIZI OUZOU ET CHEF DU SERVICE PSYCHIATRIE,
INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS**

DROGUE ET VIOLENCE : QUEL REMÈDE ?

On disait et on dit encore aujourd'hui que l'usage des drogues est un phénomène étranger à notre société. En conséquence de quoi, la tendance a été de faire l'économie de son étude.

Said Abjaoui

On en concluait alors qu'il ne pouvait pas devenir dangereux pour la société algérienne. C'est une menace qui vient de l'extérieur et qu'on combat en deçà des frontières. On protège nos frontières quand cela est possible car on ne peut pas le combattre au-delà de celles-ci, respect des souverainetés nationales oblige. Cependant, la coopération internationale est un fait réel grâce aux entraides dans le cadre d'Interpol, et donne plus de crédit aux commissions rogatoires. La prévention du « crime » et la poursuite judiciaire hors du territoire national peuvent aboutir à des accords d'extradition. L'approche de ce phénomène lié ou pas à la pratique de la violence est assez complexe, ce qui a nécessité d'approcher un expert en la matière, à savoir le professeur Ziri Abbès, Directeur Général du CHU de Tizi Ouzou et chef du service psychiatrie.

La drogue et la violence, la violence due à l'accoutumance à la drogue, exercent des pressions terribles sur les parents. Le professeur Ziri a étudié ce phénomène de la violence depuis 1990 avec le professeur Ridouh, à Blida, à l'hôpital Franz-Fanon où a été créé un centre de toxicomanie. La toxicomanie est un phénomène mondial, universel, le trafic de drogue étant un enjeu de profit financier où sont brassés des milliards de dollars. C'est un phénomène qui n'est pas nouveau, et qui se développe grâce au progrès de la mobilité du fait de la mondialisation. C'est une source de gain facile qui met en jeu des sommes faramineuses.

En Algérie, il y a une minorité d'Algériens consommateurs de hachich surtout. La drogue existait du temps des pharaons avec la découverte de ses vertus.

Au début du siècle, la drogue a été découverte pour ses vertus médicamenteuses. Durant la guerre c'est l'opium qui est devenu plus tard la morphine. Puis, avec la découverte de la dépendance, elle est utilisée pour un usage criminel qu'il faut combattre. Actuellement, les services de sécurité - police et gendarmerie -, ainsi que l'armée fournissent de grands efforts couronnés de succès dans la lutte contre le trafic de drogue et la contrebande.

“

« La coordination des efforts de tous : ministères et société civile pour protéger la jeunesse et soutenir l'action des forces de sécurité, contre l'expansion de la consommation des drogues et des psychotropes dans notre pays. »

Loin de culpabiliser les toxicomanes « victimes », le professeur a dans un langage serein et une connaissance parfaite de son sujet, transmis à un auditoire acquis à la lutte contre les délinquants qui commercialisent ces poisons en Algérie, sa conviction que le fléau peut être contenu et la prise en charge des toxicomanes encore plus efficace.



L'Algérie est devenue surtout un territoire de transit vers l'Europe et elle-même faiblement consommatrice. Mais, la dépendance est fatidiquement source de violence, car les toxicomanes exercent celle-ci pour se procurer l'argent qui leur permettra de se fournir en drogue. Les parents constituent les premières victimes en raison de la terrible pression qui s'exerce sur eux.

La dépendance traduit la répétition dans le temps de la consommation. Les Anglais utilisent le terme d'addiction pour traduire la dépendance. Il existe des drogues dites licites qui sont utilisées à des fins médicales. Le crime consiste dans la déviation de ces drogues, soit un usage détourné. Le kérósène par exemple, alcool, ecstasy... Divers s médicaments licites qui se trouvent dans les pharmacies mais dont l'usage est détourné à des fins

illégales. Toxicomane ?

Comment devient-on toxicomane ? La situation familiale est un facteur important, majeur. Un couple de parents divorcés, une famille monoparentale, un écartement de la famille, la rue sont des facteurs influents. Cela ne veut pas dire que tous les jeunes dans cette situation deviennent toxicomanes. Un jeune sans projet pour son avenir est prédisposé à connaître ou subir l'attractivité de la drogue.

L'Algérie n'est pas dépourvue en moyens de dé-sintoxication. Il existe des centres qui prennent en charge les toxicomanes, Blida par exemple, Oued Aissi Issi... D'autres sont programmés.

La classe d'âge la plus atteinte est celle située entre 20 et 40 ans.



« Nous produisons de la sécurité »

O. Larbi

Les médias algériens, particulièrement sensibles aux faits qui entourent l'addiction aux drogues, psychotropes et à leurs conséquences sociales parfois tragiques, rapportent chaque jour les informations qui émanent d'institutions qui ont pour mission de veiller à la protection de la santé physique et mentale des Algériens, à leur sécurité nationale et à leurs acquis économiques et sociaux, culturels.

La mise en danger de notre jeunesse par les narcotrafiquants a fait que l'Algérie de pays de transit des psychotropes, de la cocaïne est devenu un pays consommateur.

Dans ce contexte aggravé par les menaces d'atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté nationale, l'Algérie a décidé de renforcer les moyens de sécurisation des frontières, sur près de 10 000 km et la coordination des moyens entre ANP, Gendarmerie nationale, DGSN, Douanes nationales.

Assèchement

L'objectif étant de réduire jusqu'à l'assèchement les voies du commerce illicite des drogues, psychotropes qui « entrent » par contrebande de pays limitrophes producteurs ou non de ces substances dangereuses pour la santé.

Depuis 2013, l'intervention de l'ANP dans la sécurisation des frontières l'a amenée à agir de concert avec les douanes nationales et les autres forces de sécurité et a permis de remporter des succès certains dans la lutte pour la protection de la jeunesse, de la société et de l'économie nationale.

Résultats du premier semestre 2015 :

67 tonnes de stupéfiants saisies par le MDN

Concernant la lutte contre le trafic de drogue, le MDN a relevé la saisie de plus de 67 tonnes de stupéfiants, à travers le pays, durant la période de référence par les forces de l'ordre.

Un total de 760 individus ont été arrêtés ou abattus dans le cadre des opérations de lutte contre le trafic de drogue, 238 véhicules saisis, et 11 armes récupérées, a ajouté la même source.

Les plus grosses prises ont été opérées au niveau de la 2e Région militaire (Tlemcen) et ont porté sur la saisie de plus de 44.117 kg de drogues et 95 véhicules, alors que 235 individus ont été « arrêtés ou neutralisés ».

Quelque 9.374,1 kg ont été saisis au niveau de la 3e Région militaire et 9.222,1 kg dans la 4e Région militaire.

D'importantes quantités de psychotropes ont été également saisies à l'échelle nationale, a précisé le MDN.

Le durcissement de la lutte antidrogue a permis en 2014 la saisie de plus de 170 tonnes de résine de cannabis, dont près de 90% provenaient du royaume chérifien, selon les estimations de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).

Prévention et sensibilisation

A l'occasion de la célébration à la place du 1er-Mai (Alger) de la Journée mondiale de lutte contre la drogue (26 juin), le chef de sûreté de la wilaya d'Alger a indiqué que les activités de sensibilisation et de prévention sont au centre de la stratégie de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) dans la lutte contre le commerce illicite et la consommation de la drogue.

Durant les cinq derniers mois, les 13 cellules d'écoute et d'orientation de la Sécurité de wilaya d'Alger ont reçu 105 toxicomanes, dont 44 ont été transférés vers les centres de désintoxication, en plus de 115 personnes prises en charge sur le plan psychologique, selon un bilan rendu public à cette occasion.

Ces campagnes de prévention ont lieu sur tout le territoire national. Une caravane de sensibilisation contre les dangers des drogues et psychotropes a sillonné l'Algérie durant les vacances d'été. Elle a également attiré l'attention sur les accidents de la route.

Répression

Pour autant, la sûreté nationale ne néglige pas le volet répressif, en menant une guerre sans merci contre les dealers, leurs fournisseurs et leurs réseaux où ils sévissent sur le territoire national.

La Sécurité de wilaya d'Alger a en effet saisi 957 kg de cannabis durant les cinq derniers mois, contre 184 kg durant la même période en 2014 et 250 kg en 2013, selon les statistiques communiquées.

Les consommateurs

Le kif est disponible un peu partout, à des prix qui ne découragent pas toujours les consommateurs. Ceux-ci, qui se retrouvent dans toutes les catégories de la société, ont désormais les moyens de se fournir.

Phénomène nouveau : « Les filles ont les moyens et elles ne reculent pas devant le prix ! », se plaint un consommateur de longue date, qui a vécu les changements intervenus dans le marché du kif depuis le début des années 1990.

« Il y a toujours le risque de tomber sur des produits de qualité douteuse. Du kif coupé avec des médicaments ou d'autres produits pour augmenter la quantité », avertit-il,

ce qui augmente les risques pour la santé des consommateurs.

« Ce n'est plus un tabou. On entend parler de saisies mais cela n'empêche pas le marché d'être très florissant », confirme un consommateur qui a l'habitude de s'approvisionner dans divers quartiers d'Oran. El-Hamri, Victor Hugo, Gambetta mais aussi l'Usto, Sidi El-Bachir ou encore Akid-Lotfi où, selon la qualité du produit, la zeta est cédée à partir de 500 DA.

« Le bout de kif (qui valait 50 DA dans les années 2000, ndlr) est aujourd'hui revendu à 500 DA.

Un bâton vaut 1 500 DA

Les 100 grammes entre 3 000 et 5 000 DA», propose un dealer de Gambetta.

PSYCHOTROPES : Haloua et Superman

Des psychotropes de toutes sortes (anxiolytiques, neuroleptiques, etc.) sont disponibles sur le marché pour 500 DA le cachet.

Là aussi, les chiffres sont hallucinants : en 2014, plus d'un million de psychotropes ont été saisis par les services de sécurité.

Drogue dure

La cocaïne notamment, qui s'installe dangereusement dans le pays. Rarissime il y a seulement quelques années, « Bayda » semble s'être créé son petit marché parmi les plus nantis des consommateurs.

Le bilan établi par la Gendarmerie nationale qui fait état de la saisie de plus de 80 kilogrammes de cocaïne durant le 1er semestre de l'année en cours, donne la mesure du terrain conquis par la poudre blanche dans un pays de transit qui se transforme doucement en contrée de consommation.

Les écoliers, une cible facile

« Il faut faire attention à ne pas accepter des bonbons à l'école, les enfants ! Vous pourriez tomber malades ! » L'alerte a été lancée, il y a quelques mois, par un instituteur à des élèves de... 1re année primaire, dans une école de hâ Dhaya, pour les avertir contre des friandises contenant des produits stupéfiants qui ont fait leur apparition dans les établissements scolaires depuis quelques années. Le phénomène de la drogue s'est, en effet, tellement développé que la crainte est arrivée à l'orée des écoles primaires.

« Elles se vendent sous forme de suettes ou de gâteaux », précise un lycéen, assurant que le kif est vendu partout et de manière très naturelle.

Les consommateurs se retrouvent dans toutes les catégories de la société, ont désormais les moyens de se fournir même si certains déplorent le détachement de la gent féminine qui ne recharge jamais devant le tarif.

« Les filles sont les moyens et elles ne reculent pas devant le prix ! », se plaint un consommateur de longue date, qui a vécu les changements intervenus dans le marché du kif depuis le début des années 1990.

« Il y a toujours le risque de tomber sur des produits de qualité douteuse. Du kif coupé avec des médicaments ou d'autres produits pour augmenter la quantité », avertit-il, ce qui augmente les risques pour la santé des consommateurs.

Un article de la presse oranaise rapporte :

« Ainsi, le marché du kif a, lui aussi, été touché par l'embellie financière et se porte bien, en dépit de la guerre livrée par les services de sécurité et, depuis près de deux années, par l'Armée nationale qui a fait de la lutte contre la drogue une priorité.

« C'est une guerre que nous menons contre une nouvelle forme de terrorisme », avait indiqué l'ancien ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia en 2013, en annonçant l'implication de l'ANP dans la lutte contre ce fléau venu de l'Ouest.

Pour autant, d'importantes quantités passent à travers les mailles du filet puisque le kif est disponible un peu partout, à des prix qui ne découragent pas toujours les consommateurs.

Les médicaments, justement, constituent aussi un marché en plein boom.

Là aussi, malgré la surveillance plus ou moins sourcilleuse que les autorités exercent sur les officines, des psychotropes de toutes sortes (anxiolytiques, neuroleptiques, etc.) sont disponibles sur le marché pour 500 DA le cachet. En 2014, plus d'un million de psychotropes ont été saisis par les services de sécurité.

Mais en dépit de cet effort, les psychotropes restent disponibles et relativement abordables pour les petites bourses. Les plus nantis s'approvisionnent désormais en produits de synthèse comme haloua, pâle copie de l'ecstasy, qui est proposée à 1 000 DA, et même Superman, cachet de forme triangulaire de toutes les couleurs, dont le prix va de 3 000 à 5 000 DA, parfois même 10 000 DA, selon la qualité.

Attention : danger

Ces cachets ont, pour information, déjà tué des consommateurs en Europe, et des pays comme l'Angleterre, la Belgique et l'Espagne ont tiré la sonnette d'alarme sur l'extrême toxicité de cette drogue très en vogue. Reste la



question de la drogue dure, la cocaïne notamment, qui s'installe dangereusement dans le pays. Rarissime il y a seulement quelques années, Bayda semble s'être créé son petit marché parmi les plus nantis des consommateurs.

Le bilan établi par la Gendarmerie nationale qui fait état de la saisie de plus de 80 kilogrammes de cocaïne durant le 1er semestre de l'année en cours, donne la mesure du terrain conquis par la poudre blanche dans un pays de transit qui se transforme doucement en contrée de consommation.

Il ressort de ces informations que le trafic et la consommation de drogue sont une menace organisée contre la force vive de la nation, la jeunesse, que les réseaux de narcotrafiquants sont organisés comme des armées avec des moyens de plus en plus sophistiqués, de transport et de mobilité. Les actions combinées des forces de sécurité aux frontières ont mis en évidence les hémorragies de biens qui enrichissent les contrebandiers, la corruption et les narcotrafiquants. En ce sens l'ANP, le Darak, la DGSN, les douanes nationales sont en première ligne pour protéger la société et l'économie nationales et réprimer dans le cadre de la loi les délinquants.

A la veille de la rentrée scolaire, il était important d'attirer l'attention sur les méfaits des toxicomanies. Pourvu que tous les secteurs concernés par la prévention de ce fléau soient au niveau des exigences de l'heure.

LA BRI FRAPPE FORT A AIN DEFLA **1683 boissons alcoolisées saisies et sept personnes arrêtées dont deux recherchées par la justice**

**Salim Ben**

Dans le cadre de la lutte contre la commercialisation illicite des boissons alcoolisées et la consommation des drogues, les éléments de la BMPJ d'Ain Defla ont réussi à mettre fin aux agissements de sept individus à Khemis Miliana et Ain Defla.

Cette interpellation intervient suite à un renseignement parvenu au dit service faisant état de la présence de trois individus activant dans la vente des boissons alcoolisées dans leur domicile au quartier Souffey et les quatre autres arrêtées dans une voiture de type « Kango » à Ain Defla. Les deux lieux ont été placés sous surveillance, ce qui a permis de découvrir qu'il s'agissait des personnes recherchées par la justice. Munis d'un mandat, les policiers ont procédé à la perquisition du domicile de Souffey et saisi 363 boissons alcoolisées, l'un des criminels est recherché par la justice. Agissant sur information, les éléments de la BRI d'Ain Defla, ont tendu une embuscade aux 4 personnes qui étaient à bord d'un véhicule de type Kango ; dont l'un est recherché par la justice ; et saisi plus de 1320 bouteilles alcoolisées ainsi qu'une somme d'argent estimée à plus de 20 millions de centimes, gain de la vente.

Les accusés âgés entre 18 et 49 ans ont été présentés auprès du procureur général des tribunaux d'Ain Defla et Khemis Miliana et mis sous mandat de dépôt.

Une enquête de la Police judiciaire sur la vente illégale d'alcool démontre comment cette activité informelle mène à d'autres fléaux et crimes, tels que la consommation et la commercialisation de drogue, la violence, etc.

Salim Ben

SOUK AHRAS :

La place de l'Indépendance fait peau neuve

La place de l'Indépendance de Souk Ahras, considérée comme le cœur battant de la ville, passage obligé des visiteurs de l'antique Taghaste, connaît depuis mercredi une vaste opération de réhabilitation et d'embellissement, a-t-on constaté.

Le lancement du projet de requalification de ce lieu mythique a nécessité une enveloppe de 50 millions de dinars puisée du budget communal, ont précisé les services de la wilaya.

L'entreprise désignée pour la conduite des travaux dispose d'un délai de 6 mois pour le revêtement du sol, la réhabilita-

tion du kiosque à musique, la mise en place de deux jets d'eau, l'installation de lampadaires et de bancs publics stylisés ainsi que la création d'espaces verts, selon la même source.

La réhabilitation de cette place publique, également lieu de villégiature préféré des habitants de la ville, y compris des familles, vise à redorer l'image de l'agglomération et à "sauver" cet espace urbain longtemps squatté par les vendeurs à la sauvette, conduisant à plusieurs reprises les services de sécurité à intervenir pour les déloger, a-t-on souligné.

PÊCHE : **5,5 millions de larves de carpes chinoises produites à la station d'El Ouricia**

Azzedine Tiouri

La station expérimentale de l'aquaculture et de la pêche continentale située dans la commune d'El Ouricia, à une vingtaine de km au nord du chef-lieu de wilaya Sétif, a produit environ 5,5 millions de larves de carpes chinoises. Cette opération entre dans le cadre de la campagne nationale d'ensemencement des plans d'eau prévue pour l'année en cours, où l'opération de reproduction artificielle a été effectuée pendant les mois de juillet et d'août, des périodes propices pour cette race de poisson.

En plus de la production des larves de poisson, la station a procédé à la formation de 15 cadres et étudiants sur les techniques de reproduction artificielle des poissons d'eau douce, dont 9 sont venus des universités d'Alger et de Blida. Dans ce cadre, nous dit-on, la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Sétif a ensemencé les plans d'eau dispersés dans les régions de Sétif, Bordj Bou-Arréridj et M'sila avec près d'un million de larves de carpes chinoises.

Pour ce qui est de la wilaya de Sétif, la DPRH a ense-



mencé au niveau de la retenue collinaire Boukahoula, située dans la commune d'Aïn Abessa avec près de 100.000 larves, et une quantité similaire dans la retenue collinaire Bouchtat, située dans la commune de Tizi N'Bechar. Il est à signaler que ces deux plans d'eau ont été attribués, par voie de concession, à des investisseurs privés pour la création de fermes piscicoles dont la technologie utilisée est l'élevage en cages flottantes.

Quant au barrage de Maouane, pratiquement achevé, il vient d'être ensemencé pour la première fois en lui injectant plus de 150.000 larves de carpes chi-

noises du type argentée. Le barrage d'Aïn Zada, situé au niveau de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj a été aussi concerné par cette opération où plus de 200.000 larves de carpes argentées ont été larguées.

Pour ce qui est de la wilaya de M'sila, le barrage de K'sob a été aussi concerné par ce programme d'ensemencement où il a reçu la partie du lion avec plus de 400.000 larves de carpes argentées. Ces dernières, exactement, proviennent cette fois-ci de la station expérimentale en aquaculture et en pêche continentale située dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, en-

trée récemment en phase de production. Toutefois, il est à rappeler que l'objectif de l'ensemencement de tous ces plans d'eau, nous précise-t-on, reste la création de l'emploi et de la richesse à travers le renforcement des stocks de poissons à leur niveau, afin de maintenir la viabilité de l'activité de la pêche continentale, et de fournir des poissons frais avec une haute valeur nutritionnelle pour la population locale. Elle vise également à répondre aux nombreuses demandes d'autorisation de pêche continentale au niveau des barrages.

AT

Les services ORL et ophtalmologie du CHU de Constantine de nouveau opérationnels



Les deux services d'oto-rhino-laryngologie (ORL) et d'ophtalmologie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, longtemps fermés, sont de nouveau opérationnels, a indiqué, hier, un responsable de cette structure.

Le chef de la cellule de communica-

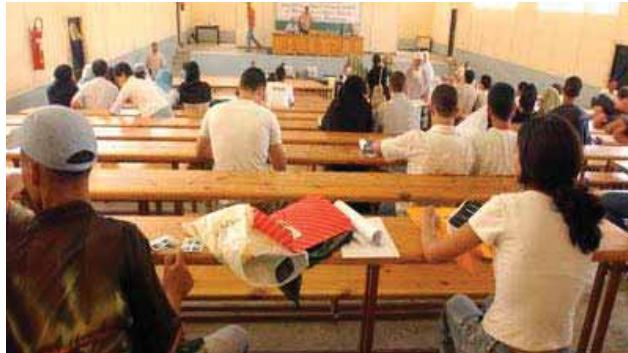
tion du CHU, Aziz Kââbouche, a précisé dans une déclaration à l'APS que le service ORL, fermé depuis onze mois à cause de l'indisponibilité de l'oxygène indispensable à cette spécialité médicale, vient de reprendre ses activités après avoir été approvisionné en cette variété de gaz. Il a également fait état de

la réouverture "graduelle" du service d'ophtalmologie du CHU, fermé depuis cinq ans à cause de son état "déplorable". Le service est actuellement fonctionnel et les consultations assurées en attendant sa prise en charge en matière de travaux de réhabilitation et d'équipement, a-t-il indiqué.



OUM EL BOUAGHI : Une rentrée universitaire «sereine»

La rentrée universitaire 2015-2016 se déroulera «sans difficulté» et dans une atmosphère «sereine» dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a affirmé hier le wali, Abdelhakim Chater.



Le chef de l'exécutif local, qui s'exprimait au siège de la wilaya au cours d'une rencontre avec les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a souligné que l'université Larbi Ben-M'hidi sera renforcée par deux nouveaux instituts, le premier pour l'éducation physique et sportive, entièrement équipé, et le second pour les sciences économiques, commerciales et de gestion, doté de 1.000 places pédagogiques.

Après avoir exprimé sa satisfaction devant ces nou-

velles réalisations, qu'il a considérées comme «une fierté pour la wilaya», M. Chater a ajouté que l'université sera dotée d'autres infrastructures nouvelles, notamment une résidence universitaire au pôle d'Aïn Beida, d'une capacité d'accueil de 500 lits, et 12 laboratoires sur les 20 inscrits au bénéfice de cet établissement d'enseignement supérieur.

Ces différents projets qui ont mobilisé plus d'un milliard de dinars, ont fait l'objet, mardi soir, d'une visite

d'inspection du chef de l'exécutif local dans le cadre de la préparation de la rentrée universitaire. M. Chater qui a informé les élus locaux sur l'objectif de la dernière rencontre gouvernementale, a mis l'accent sur l'importance de la poursuite de la dynamique de développement, «de façon efficace et en impliquant l'ensemble des acteurs».

S'agissant du secteur de l'éducation, également abordé lors de cette réunion, le wali a souligné que la situation se présente égale-

ment «sous les meilleurs auspices» au regard des nombreux projets à recevoir, parmi lesquels 11 groupes scolaires, 5 lycées, 2 collèges d'enseignement moyen (CEM), plusieurs classes d'extension et des demi-pensions.

La rencontre a été clôturée par des échanges de vues et l'expression, de la part des élus de l'APW, de préoccupations liées à divers domaines vitaux comme l'agriculture, l'hydraulique, l'habitat et la jeunesse et les sports.

AÏN TEMOUCHENT

Ouverture de nouvelles infrastructures scolaires

La nouvelle année scolaire dans la wilaya d'Aïn Temouchent sera marquée par l'ouverture de nouvelles infrastructures éducatives et la généralisation des classes préparatoires, a-t-on appris, hier, de la direction de wilaya de l'éducation.

Mme Hidayet Hirèche a indiqué, lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya et consacrée aux prochaines rentrées scolaire et universitaire, que trois groupes scolaires seront ouverts à Tamazoura, Ouled Boujemâa et Châabet El Lham, un collège d'enseignement moyen à Oued Sebbah et un lycée à Sidi Safi (sans le réfectoire et la salle de sport).

Ces établissements s'ajouteront aux 195 écoles, 65 CEM et 21 lycées en fonction, a-t-elle ajouté. Le taux d'occupation moyen par classe varie de 30 pour le primaire à 31 pour le moyen et 27 pour le secondaire.

Cette nouvelle rentrée verra également la généralisation des classes préparatoires à travers l'ensemble des écoles primaires de la wilaya. L'indemnité scolaire de 3.000 dinars qui bénéficiera à 37.200 élèves démunis sur les 88.596 scolarisés, a été versée, mardi, à



l'ensemble des établissements scolaires. Ces élèves se verront attribuer, aussi, 10.000 trousseaux scolaires, dont 8.000 accordés par le ministère de la Solidarité, a indiqué le directeur de l'action sociale.

Pour sa part, M. Boucherit, directeur du Centre universitaire Belhadj-Bouachaïa, a précisé que la rentrée universitaire verra l'arrivée de 2.400 nouveaux étudiants inscrits sur un total de 3.271 nouveaux bacheliers de la wilaya d'Aïn Temouchent. Le problème de manque de places pédagogiques

(4.000 places pour 8.400 étudiants) sera provisoirement réglé avec l'affectation d'un nouveau lycée de 800 places aux étudiants de master 1 et 2.

Le wali, Hamou Ahmed Touhami, a précisé que 2.000 places pédagogiques sur les 4.000 en chantier seront livrées d'ici peu, pour pallier cette insuffisance.

Un délai d'un mois a été accordé à l'entreprise chargée de la réalisation des 2.000 autres places pour leur livraison, faute de quoi le marché sera résilié aux torts de l'entreprise.

BOUMERDÈS :

9 nouveaux établissements scolaires pour la nouvelle rentrée

Neuf nouveaux établissements éducatifs (moyen et secondaire) entreront en exploitation à Boumerdès, durant la nouvelle rentrée scolaire 2015-2016, en plus de neuf demi-pensionnats, a-t-on appris, hier, de la directrice du secteur.

Il s'agit de six lycées dont l'ouverture est prévue à Bouddouao, Kherrouba, Ouled Moussa, Hammadi, Si Musatapha et Legata, parallèle-

ment à six demi-pensionnats, quatre classes extensives, et une salle de sport, a indiqué à l'APS Sonia Kaid.

D'autres structures sont attendues à la réception, dans le même cycle (secondaire) avant fin 2015, dont un demi-pensionnat, quatre classes extensives, et une salle de sport, a-t-elle ajouté.

Dans le cycle moyen, Mme Kaid a fait part de l'ouverture programmée, à la même ren-

trée scolaire, de trois CEM, à Khemis El Chechna, Naciria, et Ouled Aissa, autre trois demi-pensionnats, et un terrain de sport, alors que trois autres terrains seront réceptionnés avant fin 2015.

Un total de 209.000 élèves (tous cycles confondus), dont 16.500 inscrits en classes préparatoires, rejoindront les bancs des écoles à Boumerdès, le 6 septembre courant, a-t-elle souligné.

Cet effectif se répartit à raison de 104.216 dans le cycle primaire (371 blocs scolaires), 60.962 dans le cycle moyen (104 CEM) et 27.234 pour le secondaire (48 lycées).

Quelque 9.467 élèves des trois cycles suivent les cours de tamazight au niveau de 26 établissements de la wilaya, a-t-elle, par ailleurs, indiqué.

**MÉDÉA :
Dix hectares de couvert végétal réduits en cendres en une journée à Bouaichoune**



Dix hectares de couvert végétal ont été réduits en cendres, en une journée, lors de deux incendies distincts survenus, mardi, dans une région boisée de la commune de Bouaichoune, à 24 km à l'ouest de Médéa, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile.

Le premier incendie, qui s'est déclaré, en fin de matinée, au lieu-dit «El-Fehama», a provoqué la destruction de deux hectares de maquis et de garrigues, alors que les pertes les plus importantes ont été enregistrées dans un second incendie, qui s'est déclenché, peu de temps après, à l'entrée du territoire de la commune, a indiqué la même source.

Huit hectares de pin d'Alep et de broussailles ont été détruits, lors de ce dernier incendie, qui a nécessité le déploiement de plusieurs agents de la Protection civile et des Forêts pour le maîtriser et éviter la propagation des flammes aux maquis environnants, a-t-on ajouté.

Des habitations inondées et des dégâts matériels lors du débordement de l'oued Kraimia

Près d'une quinzaine d'habitantes, situées dans la commune de Robeia, à 60 km à l'est de Médéa, ont été inondées, mardi soir, suite au débordement de l'oued Kraimia, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile.

La crue de ce cours d'eau a causé d'importants dégâts matériels, notamment au niveau du quartier Ouled Safia, où plusieurs unités d'élevage avicole ont été fortement endommagées, a indiqué la même source.

Outre les dégâts matériels, plus de 400 dindes ont péri, selon la Protection civile qui fait état également de la destruction de 27 quintaux de blé, 86 quintaux de fourrage et près de 500 bottes de paille.

Des opérations de pompage d'eau de l'intérieur des habitations inondées ont été engagées par les éléments de la Protection civile, jusqu'à une heure tardive de la soirée de mardi, a ajouté la même source, précisant que la majorité des occupants de ces maisons ont pu regagner leurs demeures après la sécurisation du site touché.

APS

GRÈCE: Quelque 4.300 migrants, dont des réfugiés syriens, débarquent au Pirée



Quelque 4.300 migrants dont des réfugiés syriens ont débarqué mardi soir et hier au Pirée, grand port près d'Athènes, transportés de l'île de Lesbos par les autorités grecques, a indiqué la police portuaire.

Quelque 1.800 migrants ont débarqué mardi soir et 2.500 sont arrivés hier à l'aube, et ont été acheminés dans une gare proche, selon la police.

Les autorités grecques ont organisé ce transfert à bord de deux bateaux spécialement affrétés pour soulager Lesbos, en mer Égée orientale.

L'île est devenue ces derniers mois l'une des principales portes d'entrée en Europe pour réfugiés et migrants de par sa proximité avec la Turquie, plaque tournante des exodes et flux migratoires.

Le gouvernement grec ne cesse de souligner qu'il n'est pas en mesure de faire face à l'ampleur de cet afflux, réclamant une réponse européenne coordonnée et plus de moyens.

Après une réunion interministérielle mercredi, le dossier doit être au centre d'entretiens jeudi à Athènes entre les responsables grecs et le vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, attendu avec le commissaire européen aux questions migratoires, le grec Dimitris Avramopoulos.

INDE : Des millions de travailleurs en grève pour protester contre des réformes économiques

Des millions de travailleurs étaient en grève hier en Inde pour protester contre les réformes économiques du gouvernement de Narendra Modi, ont rapporté des médias.



Les syndicats craignent que les réformes du marché du travail promises par M. Modi soient néfastes pour l'emploi et demandent au Premier ministre de renoncer à faciliter les licenciements et à fermer les usines hors d'âge.

Le nombre de grévistes a été estimé à 150 millions par le secrétaire du All India Trade Union Congress.

Cette grève touche en

particulier les banques publiques, le secteur minier et manufacturier et les transports.

Le mouvement se déroulait dans le calme à l'exception de quelques heurts entre police et activistes dans l'Etat du Bengale occidental (Est), où les syndicats ont une forte assise.

Banques, magasins et entreprises étaient pour l'essentiel fermés dans cette ville, les usagers des

transports se retrouvaient coincés à la principale gare où des manifestants bloquaient des trains de banlieue.

A New Delhi, de longues files d'attente se sont formées aux arrêts de bus et les voyageurs se retrouvaient bloqués à l'aéroport en raison de la grève de taxis et rickshaws.

Narendra Modi a remporté les législatives en mai 2014 sur la promesse de réformer l'économie

afin d'attirer les investisseurs étrangers et de relancer la croissance de la troisième économie d'Asie.

Son gouvernement veut simplifier la législation en matière sociale, qui dépend d'une myriade de lois remontant parfois à l'époque coloniale britannique, et veut un code du travail unique pour l'industrie.

Les objectifs de réduction des gaz à effet de serre supérieurs à la limite fixé par l'ONU

Les objectifs de réduction des gaz à effet de serre annoncés jusqu'à présent au niveau mondial aboutiraient à un réchauffement climatique "bien supérieur à 2 degrés", limite fixée par l'ONU, selon une étude publiée hier à Bonn.

Le monde est toujours sur la trajectoire d'une hausse de 2,9 à 3,1 degrés d'ici à 2100, affirme Climate Action Tracker (CAT), un organisme regroupant quatre centres de recherche, dans cette étude dévoilée en marge de nouvelles négociations en vue de la conférence de Paris sur le climat.

Les engagements de réduction soumis par les gouvernements à l'ONU "conduisent à des émissions mondiales bien supérieures aux niveaux nécessaires pour contenir le réchauffement à 2 degrés" par rapport à l'ère préindustrielle, note-t-il.

La conférence de Paris sur le climat en décembre a pour objectif de sceller un accord uni-

versel pour limiter la hausse de la température mondiale à 2 degrés.

Selon les scientifiques, un réchauffement au-delà de cette limite aurait des conséquences irréversibles.

Au 1er septembre, 56 pays, responsables d'environ 65% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, à l'origine du réchauffement climatique, avaient remis leurs objectifs de réduction d'émissions à l'ONU.

Pour limiter la hausse des températures à 2 degrés, "les gouvernements doivent renforcer sensiblement" leurs objectifs: "ils doivent réduire collectivement les émissions mondiales de 12 à 15 gigatonnes d'équivalent CO₂ supplémentaires d'ici à 2025, et de 17 à 21 GtCO₂eq d'ici à 2030", selon l'étude. Les émissions de gaz à effet de serre sont actuellement d'environ 50 gigatonnes d'équivalent CO₂ par an. Si les ambitions à l'horizon 2030



étaient maintenues à leur niveau actuel, "contenir le réchauffement sous les 2 degrés pourrait

devenir infaisable" et le limiter à 1,5 degré serait "hors d'atteinte", estime Bill Hare, membre d'un

des centres de recherche de Climate Action Tracker, dans le communiqué.

FRANCE:

Huit morts dans l'incendie d'un immeuble à Paris

Huit personnes, dont deux enfants, sont mortes hier dans un incendie qui s'est déclaré dans un immeuble d'habitation dans le nord de la capitale française Paris, selon des sources concordantes.

Parmi les huit morts, deux personnes ont perdu la vie après s'être défenestrées, a précisé la police, ajoutant que deux enfants font également partie des victimes.

L'incendie, d'origine encore indéterminée, s'est déclaré dans le 18^e arrondissement de Paris en rez-de-chaussée de l'immeuble avant de se propager dans la cage d'escalier de l'immeuble.

Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, qui s'est rendu sur place, a déclaré qu'il était "trop tôt pour déterminer les causes de ce drame".

CHINE:

Au moins cinq morts dans une explosion dans une usine chimique

Une explosion a dévasté lundi soir une usine chimique de l'est de la Chine, tuant au moins cinq personnes, selon un bilan publié par des médias chinois.

L'incident s'est produit dans une usine du groupe Diaokouxiang Binyuan Chemical Co., à Dongying dans la province du Shandong (est).

L'incendie accompagnant l'explosion a été éteint cinq heures plus tard, et des "personnes responsables de l'entreprise" ont été arrêtées par la police.

Cet incident intervient plus de deux semaines après la catastrophe de Tianjin, le 12 août, où plusieurs déflagrations géantes parties d'un entrepôt de produits chimiques ont dévasté une partie de la zone portuaire de la ville et des zones résidentielles adjacentes.

Le bilan officiel a été relevé mardi à 159 morts, avec 14 personnes toujours portées disparues.

APS

TURQUIE:

Au moins neuf migrants syriens morts dans le naufrage de deux embarcations

Au moins neuf migrants syriens sont morts noyés hier au large de la Turquie lors du naufrage de deux embarcations, selon les gardes-côtes turcs.



Un premier bateau parti de la ville côtière turque de Bodrum (sud-ouest) pour l'île grecque de Kos avec 16 migrants à son bord a coulé dans les eaux internationales tôt le matin, a indiqué un responsable des garde-côtes cité par l'AFP.

Alertés par les cris des naufragés, les garde-côtes turcs sont rapidement intervenus et ont pu sauver trois migrants, selon la même source. Ils ont également récupéré sept corps sans vie.

Six autres passagers sont portés disparus. Un autre

bateau transportant six migrants syriens à destination de l'île de Kos a également chaviré au large de la station balnéaire turque, a ajouté ce même responsable.

Deux d'entre eux ont perdu la vie dans le naufrage et deux autres ont pu être

sauvés. Une opération était en cours pour tenter de retrouver les deux derniers passagers.

Les autorités turques affirment avoir porté secours à plus de 42.000 migrants au large de leurs côtes depuis le début de l'année 2015.

RUSSIE:

Lancement d'un vaisseau spatial Soyouz vers l'ISS pour des expériences scientifiques

Un vaisseau spatial russe "Soyouz" avec trois astronautes à bord a été lancé hier vers la Station spatiale internationale (ISS) en vue de mener plusieurs expériences scientifiques, a annoncé l'agence spatiale russe "Roscosmos" dans un communiqué.

Le vaisseau "Soyouz" (TMA-18M) a décollé du cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan, à 04h37 GMT, emportant le Danois, Andreas Mogensen, le Russe, Sergueï Volkov et le Kazakh, Aïdyn Aïmbetov, et doivent arriver sur l'ISS demain à 06h42 GMT, après avoir passé plus de 48 heures à bord du vaisseau, selon Roscosmos.

"Après 528 secondes de vol, le vaisseau spatial habité Soyouz s'est correctement séparé du lanceur", a-t-on ajouté.

"Nous allons collaborer aux programmes scientifiques européens, russe et kazakh.

À total, 75 expériences scientifiques sont programmées et nous allons poursuivre des études déjà commencées", a déclaré lors d'une conférence de presse Sergueï Volkov, le commandant de ce vol. Andreas Mogensen, qui représente



l'agence spatiale européenne (ESA) dans ce vol, est devenu le premier Danois à partir dans l'espace.

"Nous devons conquérir de nouvelles planètes, nous rêvons de cela.

"Je suis persuadé que nous pouvons y arriver", a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse la veille de son départ.

L'équipage est complété par le Kazakh Aïdyn Aïmbetov qui a remplacé la chanteuse britannique Sarah

Brightman. Celle-ci aurait du devenir la première touriste à aller dans l'espace depuis six ans, moyennant près de 50 millions d'euros, mais avait renoncé en mai, officiellement pour des "raisons familiales".

Andreas Mogensen et Aïdyn Aïmbetov ne resteront que huit jours sur l'ISS, leur retour étant prévu le 12 septembre en compagnie du vétéran russe Guennadi Padalka, déjà à bord et devenu en juin l'homme ayant

passé le plus de temps dans l'espace.

À son retour sur Terre, celui-ci aura passé au total plus de 878 jours dans l'espace, soit deux ans et quatre mois en cinq vols spatiaux.

L'équipage du vaisseau Soyouz rejoindra sur l'ISS les six astronautes déjà à bord de la station.

Ce sera la première fois depuis 2013 que neuf personnes cohabitent sur la Station spatiale internationale.

ENFANT FAUT-IL AVOIR PEUR DE LA MÉNINGITE ?

Dès qu'il y a suspicion de méningite, le médecin hospitalise votre enfant. Heureusement, plusieurs vaccins permettent de limiter les risques.

La ponction lombaire est-elle obligatoire?

En cas de suspicion, il est urgent de confirmer le diagnostic. Malgré l'arrivée des techniques modernes (scanner, IRM...), la ponction lombaire demeure indispensable.

Une ponction lombaire consiste à prélever du liquide céphalo-rachidien au moyen d'une aiguille introduite entre deux vertèbres. Grâce aux anesthésiques locaux, elle est devenue moins douloureuse. Un examen microbiologique permet de savoir si la méningite est bactérienne ou virale et d'identifier le germe.

Le traitement de la méningite bactérienne repose sur la prise d'antibiotiques par voie intraveineuse. Le plus tôt possible afin d'enrayer la prolifération des bactéries et d'éviter d'éventuelles complications, survenant le plus souvent dans les 48 heures. Parfois, l'association de deux antibiotiques est nécessaire.

Quels sont les risques de contagion?

Toute suspicion de méningite entraîne une hospitalisation en urgence. S'il est confirmé qu'elle est bactérienne et due au méningocoque, des mesures préventives pour l'entourage doivent être prises. Les risques de contagion sont cependant faibles, car le méningocoque, qui se transmet via les gouttelettes de salive, ne survit pas dans l'environnement.

Seules sont concernées les personnes qui ont été en contact rapproché et répété avec le malade (membres

de la famille, enfants fréquentant la même crèche, voisins de classe...) dans les dix jours précédant l'apparition des symptômes. Le médecin prescrit alors des antibiotiques pendant 48 heures. Ce traitement peut être complété par une vaccination, en cas de méningite à méningocoque de type A ou C.

Y a-t-il un vaccin?

Les méningites bactériennes, de loin les plus graves, sont dues principalement à trois germes. Le plus fréquent est le méningocoque, qui comporte trois types A, B et C. Il existe un vaccin contre les types A et C. Pour l'instant, il est recommandé en France uniquement lors d'une épidémie ou pour protéger les personnes ayant été en contact avec un malade.

Idem pour les deux nouveaux vaccins protégeant contre le méningocoque C. Ces derniers sont utilisables chez le nourrisson à partir de 2 mois, chez l'enfant et chez l'adulte. Face à la progression de la méningite de type C, l'opportunité d'une vaccination des enfants et des jeunes adultes est actuellement discutée.

avec le Dr Daniel Floret, service de réanimation pédiatrique, hôpital Edouard-Herriot (Lyon) et président du Comité technique des vaccinations

Quels sont les signes ?

Comme les symptômes ne permettent pas toujours de distinguer les deux formes de méningite - virale ou bactérienne -, même s'ils ont tendance à être plus sévères dans ce dernier cas, il faut toujours réagir très vite.

Une forte fièvre, des maux de tête et



des vomissements chez un enfant particulièrement abattu doivent vous alerter. Surtout s'il existe une raideur de la nuque, une photophobie (difficulté à supporter la lumière) et, à plus forte raison, des troubles de la conscience.

Ces symptômes peuvent s'accompagner de violents maux de tête, de vomissements, de douleurs articulaires, de convulsions...

N'hésitez pas à déshabiller l'enfant pour rechercher des petits points de

couleur pourpre, en particulier sur les membres. Dus à des micro-hémorragies au niveau de la peau, ils annoncent une forme grave. "Ces signes, typiques chez l'adulte et l'adolescent, ne sont pas toujours présents chez le tout-petit, souligne le Dr Floret. Ce qui rend le diagnostic plus difficile. Chez le nourrisson, la nuque est parfois molle, et non raide ; la fontanelle est bombée. L'enfant pleure et refuse de s'alimenter, il peut avoir des convulsions."

POURQUOI LES ADOS SONT-ILS PLUS TOUCHÉS ?

A Agen, une jeune fille de 17 ans vient de décéder des suites d'une méningite à méningocoque de type B. Cette maladie contre laquelle il n'existe pas encore de vaccin, touche le plus souvent les nourrissons et les ados. La méningite est une infection des enveloppes entourant le cerveau, les méninges, causée par plusieurs types de virus, de bactéries, et de champignons. Les méningites à méningocoques sont les causes majeures de méningites aigues et ont un taux de mortalité élevé : « Les méningocoques sont les seules espèces bactériennes capables de provoquer des épidémies de méningites. C'est en raison



de ce risque d'évolution rapide et de leur gravité qu'il faut mettre en place un traitement antibiotique le plus

rapide possible » explique-t-on à l'Institut Pasteur, où une unité, dirigée par Taha Muhammed-Kheir,

consacre ses recherches à l'étude de ces bactéries. La méningite à méningocoque survient généralement chez les nourrissons ou chez les ados, comme cela a été le cas à Agen, où une jeune étudiante de 17 ans vient de décéder des suites d'une méningite à méningocoque de type B.

« Ce pic d'incidence chez les ados est probablement dû à leur comportement social », explique le Dr Muhammed-Kheir. « Les méningocoques se transmettent par contact étroit (à moins d'un mètre) et prolongé via la toux ou les éternuements. Cette transmission est donc particulièrement active chez les ados, qui passent beaucoup de

temps en groupe, que ce soit au lycée ou en boîte de nuit. En outre, il y a une incidence annuelle des infections à méningocoque, avec une recrudescence saisonnière en hiver et au printemps. » Lorsqu'un cas de méningite bactérienne survient dans un lycée, les autorités sanitaires mettent immédiatement en place un plan de prévention. Les personnes ayant été en contact répété et rapproché avec l'adolescent touché par la maladie sont examinées et un traitement antibiotique de deux jours est prescrit. Ce traitement peut être complété par une vaccination, en cas de méningite à méningocoque de type A ou C.

Méningite B : Un programme de vaccination lancé en GB



La Grande-Bretagne lance un programme national de vaccination contre la méningite B chez les nouveau-nés. Les autorités sanitaires espèrent ainsi sauver jusqu'à 4000 vies en dix ans.

A compter de ce mois de septembre, les nouveau-nés de Grande-Bretagne âgés de 2 mois pourront être vaccinés gratuitement contre la méningite B. Ce programme national de vaccination contre l'infection à méningocoque est le premier à être financé publiquement dans le monde.

Les bébés recevront la première injection du vaccin Bexsero à 2 mois, puis deux rappels à 4 et 12 mois. Un programme de rattrapage est également mis en place pour les bébés qui auront 3 ou 4 mois en septembre.

"Au cours de la prochaine décennie, ce vaccin pourrait sauver potentiellement 4000 vies" ont souligné les autorités sanitaires britanniques. La méningite B est une méningite bactérienne qui peut toucher des personnes de tout âge, mais qui est plus fréquente chez les enfants de moins de 5 ans. En Grande-Bretagne, la maladie touche environ 1200 personnes (essentiellement des enfants) par an, une sur dix décède de la maladie et beaucoup souffrent de séquelles neurologiques irréversibles.

En France, le vaccin Bexsero est pris en charge depuis le début de l'année par l'Assurance maladie mais uniquement pour certaines populations à risque définies par le Haut conseil de la santé publique : les patients dénués de rate, ou qui souffrent d'un disfonctionnement de cet organe, les patients ayant subi une greffe de cellules souches hématopoïétiques (de la rate, de la moelle osseuse ou des ganglions lymphatiques), ainsi que les personnes présentant des déficits immunitaires. Pour toutes les autres personnes, le vaccin n'est pas pris en charge par la sécurité sociale, mais peut être partiellement remboursé par certains organismes complémentaires qui se sont engagés à faciliter la prévention de la méningite B.

ALZHEIMER : DE NOUVEAUX MARQUEURS EN CAUSE

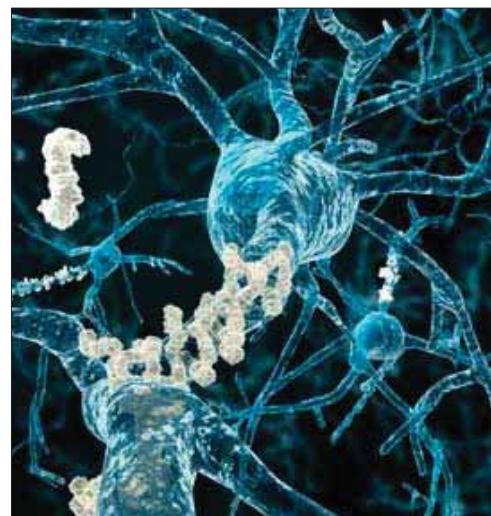
Une équipe de chercheurs de l'Institut de Pharmacologie moléculaire et Cellulaire de Sophia Antipolis à Nice a mis en évidence le rôle d'un nouveau peptide dans l'apparition de la maladie d'Alzheimer. Une découverte qui ouvre de nouvelles pistes thérapeutiques.

Récemment, une étude de l'Université de Montréal a montré que la maladie d'Alzheimer était associée à des dépôts d'acides gras dans le cerveau, qui s'accumulent lentement avec le vieillissement.

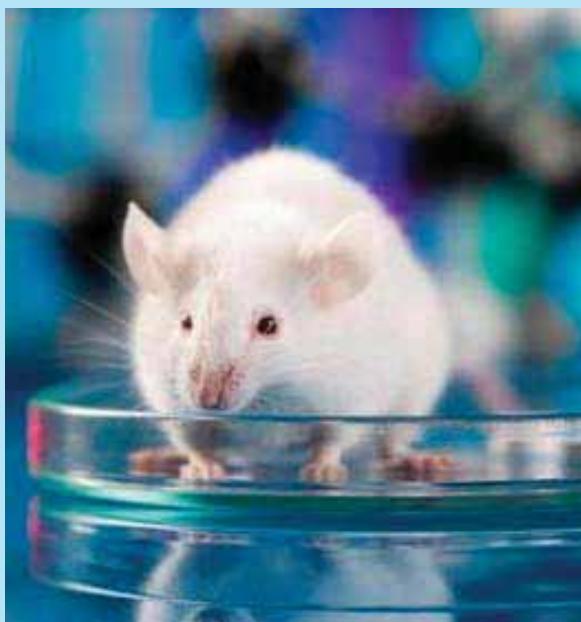
Une équipe de l'Université Sophia Antipolis (Nice) et de l'Université de Munich (Allemagne) a identifié un nouveau peptide (le composant des protéines) qui pourrait être en cause. Proche de l'amyloïde-β, déjà connu pour aboutir à la création de plaques dans le cerveau des patients atteints, l'amyloïde-β jouera aussi un rôle prépondérant.

« Il avait échappé à toute détection pendant 30 ans », expliquent les auteurs, dont l'étude a été publiée dans la revue Nature. Comme son homologue bêta, ce peptide « diminue le renforcement des synapses nécessaires à

la mémorisation », et conduit donc en partie à la dégénérescence neuronale. Et compte tenu de sa neurotoxicité, « ce nouveau peptide est sans doute impliqué dans le mécanisme de la maladie d'Alzheimer, mais d'autres travaux seront nécessaires pour déterminer son impact sur les déficits cognitifs », notent les auteurs dans un communiqué. Grâce à cette découverte, d'autres pistes thérapeutiques pourront être explorées par les chercheurs pour tenter d'enrayer la perte de mémoire. En France, on estime que 860 000 personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie neurodégénérative apparentée. A ce jour, et même si les recherches vont bon train, aucun traitement curatif n'est commercialisé. Seule une bonne hygiène de vie semble réduire le risque de contracter la maladie.



UNE MOLÉCULE ANNULE LA PERTE DES FONCTIONS COGNITIVES CHEZ LA SOURIS



Une nouvelle molécule nommée TC-2153 a permis d'annuler la détérioration des fonctions cognitives de souris atteintes d'Alzheimer : une découverte prometteuse.

Une étude scientifique publiée ce mardi 5 août 2014 dans la revue PLoS Biology vient de mettre en évidence l'efficacité d'une molécule dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer, sur un modèle animal de souris.

TC-2153 est une molécule qui a réussi à inhiber les effets négatifs de la tyrosine phosphatase (ou STEP, une protéine enzymatique), enrichie dans le striatum. En effet, une concentration trop élevée en protéine STEP met à mal les récepteurs synaptiques (permettant

la communication entre les neurones), et empêche ainsi la transformation de la mémoire

à court terme en mémoire à long terme. STEP détériore donc les fonctions cognitives

des patients atteints d'Alzheimer. Aussi, la nouvelle molécule TC-2153 a permis d'inhiber

ces effets néfastes chez les souris atteintes, leur donnant des résultats aux tests cognitifs semblables à ceux des souris saines. « Cette petite molécule inhibitrice est le résultat de cinq années d'effort pour trouver un inhibiteur de la protéine STEP » explique le professeur Paul Lombroso, co-auteur de l'étude.

Cette molécule plus qu'encourageante devra cependant faire ses preuves sur d'autres modèles animaux plus proches de l'homme avant d'être éventuellement envisagée comme traitement thérapeutique. Un bon début en somme, mais qui sous-entend encore quelques années avant d'aboutir à un médicament.

Le théâtre de l'Antiquité s'invite au 48^e FNTA avec «Clonage Caligula»

La pièce de théâtre «Clonage Caligula», une tragédie à l'atmosphère macabre sur les thèmes de la tyrannie et de la liberté, montée par l'Association Nadi El Ibdāa El Adabi wa El Fikri de Blida, est entrée lundi soir en compétition du 48^e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem (FNTA).

A la veille de la clôture du Festival, sept jeunes comédiens passionnés ont porté le texte de la pièce «Caligula» d'Albert Camus dont le premier manuscrit date de 1938 et qui constitue avec «L'Etranger» (roman, 1942) et «Le Mythe de Sisyphe» (essai, 1942) ce que l'auteur a appelé le «Cycle de l'absurde».

Dans l'espace scénique de la maison de la Culture Ould-Abderrahmane-Kaki, le spectacle n'a pas manqué d'énergie, offrant aux spectateurs une belle fresque visuelle faite par de jeunes comédiens.

Le spectacle, dans le genre tragique, raconte une histoire se déroulant dans l'Antiquité, à Rome, sous l'empereur Caligula, obsédé d'impossible, empoisonné de mépris et d'horreur, exerçant, par le meurtre et la perversion systématique de toutes les valeurs, un despouïsme aveugle et effréné. Devant les méfaits de ce dictateur sanguinaire, le sentiment du vivre ensemble et de la liberté est mis à évidence et communiqué à un public relativement nombreux.

Anis Saïdoun campant le rôle de Caligula, Chahinez Settaka dans ceux de Drusilia, soeur et maîtresse de Caligula et Hélicon, autre maîtresse du tyran, Nihed Boumouar dans le personnage du sage et les autres comédiens, tous universitaires, se sont donnés la réplique près de 80 mn durant.

Kamel Attouche, metteur en scène et scénographe du spectacle a choisi un décor fait de montages de pièces métalliques à usage multifonctionnel pouvant servir aussi bien de trône du prince, de porte de prison que de guillotine.

Le choix de la bande son était également concluant, donnant à la musique le statut d'un élément dramaturgique alors que le seul bémol à retenir réside dans la faiblesse de la direction d'acteur.

Le 48^e FNTA se poursuit avec la pièce «Mohand U Chââbane» de Mohia, Mohand U Yahia de son vrai nom, spectacle tragique de l'Association culturelle «Iburen» de Tizi Ouzou qui a rejoint la compétition avec les troupes de la catégorie «A» après avoir été classé meilleur spectacle du groupe «B».

CHANSON

Décès de Belkacem Bouteldja, un des pionniers de la chanson Raï

Le chanteur algérien Belkacem Bouteldja, considéré comme un des pionniers du Raï, est décédé mardi soir à l'hôpital universitaire d'Oran à l'âge de 68 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris mercredi auprès de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda).

Né en 1947 dans le quartier populaire d'El Hamri à Oran, Belkacem Bouteldja se fit connaître dès 1965 avec la chanson «Galtlek Zizia», une reprise du patrimoine musical marocain qui fera son succès aux côtés d'autres titres comme «Milouda».

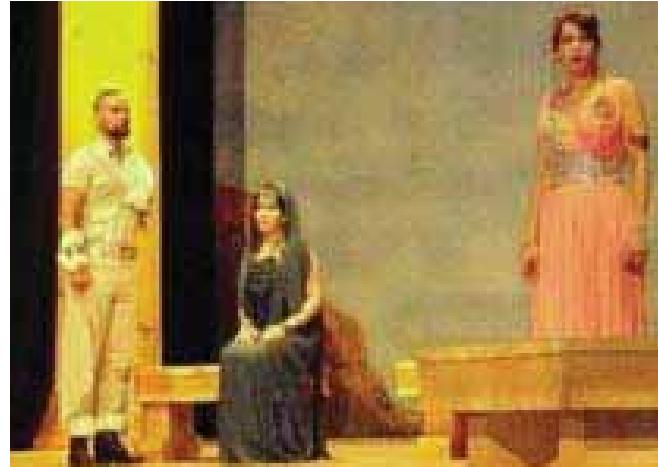
Il contribue avec le chanteur et musicien Houcine Bellemou à moderniser la chanson Raï, notamment par l'introduction d'instrument comme le saxophone et la trompette.

Hospitalisé depuis juillet dernier au CHU d'Oran, l'artiste avait confié récemment au quotidien «El Watan» la grande «précarité» dans laquelle il vivait depuis son retrait de la scène en 1985.

Le défunt sera inhumé mercredi en début d'après-midi au cimetière d'Aïn El Baïda, a indiqué la direction régionale de l'Onda à Oran.

THÉÂTRE «Liqa fi Cirta» à l'affiche du Théâtre d'Oran

Le Théâtre régional d'Oran Abdelkader Alloula (TRO) accueillera, les 17 et 18 septembre, la nouvelle pièce «Liqa fi Cirta» (rencontre à Cirta), produite par le Théâtre régional de Skikda dans le cadre de la manifestation



«Constantine, capitale de la culture arabe 2015». Une dizaine de comédiens sont distribués dans cette nouvelle œuvre écrite par Chahla Harkat et mise en scène par Azzeddine Abbar, a indiqué la Direction du TRO.

D'après le résumé, Gisko, Gouvernant de Carthage, menacé par une invasion, tente de pactiser avec Syphax, en lui offrant sa fille

Sophonisbe en alliance, pour contrarier Massinissa.

Mais Syphax n'est pas convaincu de leur sincérité d'autant que Sophonisbe était fiancée à Massinissa.

Balottée entre son père, Massinissa devenu ennemi de sa patrie et Syphax qui ne peut se fier à l'ex-fiancée et amante de son ennemi (Massinissa), Sophonisbe se rebelle

contre eux tous. Et bien que Massinissa triomphera de Syphax, sa victoire reste entachée de son pacte avec Scipion.

«Liqa fi Cirta» avait été présentée, pour la première fois, le 21 août dernier sur la scène du Théâtre régional de Constantine (TRC) avant d'être programmée en tournée à travers plusieurs wilayas du pays.

EXPOSITION «AL-TIBAK»

Une quinzaine d'artistes algériens et étrangers au rendez-vous



L'exposition collective «Al-Tibak», inaugurée mardi soir au Musée national du Bardo à Alger, a regroupé pour sa 3ème édition les œuvres d'une quinzaine d'artistes contemporains, algériens et étrangers.

Organisée par le collectif «Asswad», l'exposition comprend une trentaine de tableaux, pour la plupart inédits, entre graffitis, photographies artistiques et des peintures, réalisés par des artistes contemporains d'Algérie, d'Italie, d'Allemagne, de Taiwan et d'Espagne.

Les thèmes sont riches et divers dont certains sont d'actualité comme le phénomène «harraga» (émigration clandestine) exprimés par des styles différents allant des prises de vue spontanées jusqu'à l'abstrait et l'expressionnisme.

«L'exposition est une réflexion sur l'art et l'imagination créatrice. L'objectif recherché à travers cette manifestation collective est de saisir de façon particulière et intuitive la réalité sociale par l'art», a expliqué

Mazia Djaballah, membre du collectif «Asswad». Elle a ajouté que cette initiative consistait à instaurer, outre un rapprochement culturel entre les pays, une interface entre l'art et la société grâce aux manifestations artistiques.

Présent à cette exposition, le graphiste et designer, Amine Aitouche (alias Sneak), a présenté cinq toiles dans

lesquelles il explore son «subconscient» et fait découvrir au public ses fresques empreintes d'expressionnisme.

«A travers mes œuvres où j'imprime un certain état d'âme, je veux introduire l'art urbain, peu considéré en Algérie et ailleurs, à la galerie. Le graffiti est surtout un art calligraphique et esthétique. Sur les murs, dans la rue ou dans la galerie, cet art a sa place parmi les autres», a-t-il soutenu.

L'artiste peintre, Safia Amara, quant à elle, a marqué le public par une photographie intemporelle très saisissante sur laquelle le visiteur aperçoit une chaise vide et une lampe allumée au milieu d'un champ déserté.

Le peintre espagnol, Albert Coma Bau, a également agréément la salle du Musée du Bardo par ses fresques qui regorgent d'expressionnisme. «J'œuvre à travers la peinture à briser les frontières dressées dans

notre imaginaire. Une fois que nous nous débarrassons des bornes dans nos esprits, il n'y aura aucune frontière et nous serons proches les uns des autres», a-t-il noté.

L'exposition «Al-Tibak» se poursuivra jusqu'au 15 septembre au Musée national du Bardo à Alger. L'entrée au grand public est gratuite.

APS

RD CONGO

L'ex-chef de guerre Bosco Ntaganda devant la CPI pour crimes contre l'humanité

L'ex-chef de guerre en République démocratique du Congo (RDC) Bosco Ntaganda, était présent mercredi devant la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité.

L'ancien rebelle de 41 ans aurait joué, avec ses troupes des Forces patriotiques pour la libération du Congo (FPLC), un rôle central dans les violences ethniques et attaques menées contre les civils en Ituri, dans le nord-est de la RDC, en 2002 et 2003.

Selon les ONG, ce conflit a coûté la vie à plus de 60.000 personnes. Sur les deux jours prévus pour l'ouverture du procès, la procureur Fatou Bensouda doit s'exprimer la première avant de laisser la parole aux avocats des victimes, à l'avocat de M. Ntaganda et enfin à l'accusé lui-même. Au cours du procès, l'accusa-



tion devrait présenter plus de 8 000 documents, dont des rapports d'experts, extraits vidéo et déclarations. Plus de 70 « témoins de faits » et une dizaine d'experts témoins seront cités, a assuré Fatou Bensouda.

TUNISIE

Manifestation à Tunis contre la réconciliation avec les corrompus

Des dizaines de personnes ont manifesté mardi à Tunis pour protester contre le projet de loi qui prévoit, au nom de la réconciliation nationale, l'amnistie de personnes poursuivies pour corruption en échange d'un remboursement et d'une pénalité financière.

«Non à la réconciliation avec les corrompus», «Non, nous n'allons pas pardonner!», ont scandé les manifestants réunis, sous forte présence policière, devant le siège du l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), rapportent des médias.

Alors que l'état d'urgence a été réintroduit en Tunisie à la suite de l'attaque terroriste de Sousse fin juin (38 morts), les manifestants ont été dispersés par la police après avoir été empêchés de rejoindre l'avenue Habib-Bourguiba, symbole de la révolution du 14 janvier 2011.

Présenté en conseil des ministres mi-juillet, le projet de loi dit de «réconciliation économique et financier» a été proposé par le président Béji Caïd Essebsi afin de «tourner la page du passé».

Le texte, qui doit être étudié par le Parlement à une date indéterminée, entend «stopper les poursuites et les procès et annuler les peines prononcées» contre les fonctionnaires accusés ou condamnés pour corruption mais n'ayant pas touché de pots-de-vin. Toute personne ayant «tiré un profit ou pris des pots-de-vin ou en ayant donné»



devra pour sa part présenter un dossier à une commission qui sera instaurée en cas d'approbation du projet de loi.

Les poursuites seront définitivement annulées en échange du paiement «d'une somme d'argent égale à la valeur de l'argent public détourné ou du profit obtenu, à laquelle s'ajoute un taux de 5% pour chaque année depuis les faits», indique le texte.

LIBYE

5 soldats tués dans des violences à Benghazi

Cinq membres des forces spéciales du gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale ont été tués mardi dans l'explosion d'un engin piégé Benghazi, dans l'est du pays, a rapporté l'agence de presse LANA, citant un porte-parole militaire.

Ce dernier a précisé que les cinq hommes avaient été tués par l'engin piégé alors qu'ils avançaient dans une zone dans le sud-est de Benghazi, précisant qu'ils étaient des membres des forces spéciales. Le même porte-parole avait déjà fait état lundi de la mort

d'un commandant des forces spéciales dans l'explosion d'une mine dans cette même ville. Et la veille, quatre soldats avaient été tués dans des affrontements violents avec la branche libyenne de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech).

**PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE
Enregistrement validé de 8 candidats**

Huit candidats, dont le chef de l'Etat sortant Alpha Condé, ont déposé leur dossier de candidature pour l'élection présidentielle prévu le 11 octobre en Guinée et tous ont été validés, a annoncé mercredi la Cour constitutionnelle.

«Huit prétendants dont une femme se sont manifestés au greffe de notre institution» dans la nuit de mardi à mercredi, délai limite de dépôt des candidatures pour la présidentielle, a affirmé le secrétaire général de la Cour constitutionnelle, Cheick Fanta-mady Condé.

Selon les dispositions légales, «s'il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin» présidentiel, «celui-ci est fixé au quatorzième jour après la pro-



clamation des résultats définitifs du premier tour».

L'ouverture de la campagne électorale est prévue le 10 septembre et sa clôture le 9 octobre, a affirmé une source à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

Un accord politique a été conclu le 21 août entre la majorité et l'opposition pour aplatiser leurs divergences. Cet accord devait notamment permettre à l'opposition guinéenne de remplacer deux de ses membres à la Ceni, décédés. Le climat était tendu depuis plusieurs mois entre le pouvoir et l'opposition autour du calendrier des prochains scrutins arrêté en mars par la Ceni, qui prévoyait une présidentielle en octobre et des locales en 2016.

SOMALIE

Attaque d'une base de l'Amisom en Somalie: 50 soldats tués

Au moins 50 soldats ougandais de la Force de l'Union africaine (Amisom) en Somalie ont été tués lors de l'attaque mardi de leur base dans le sud du pays par des éléments du groupe armé «shebab», ont indiqué des militaires occidentaux à l'Amisom.

«Les estimations sont qu'au moins 50 militaires de l'Amisom ont été tués», dans l'attaque de la base de Jalane, rapporte cette note rédigée par ces militaires occidentaux à l'intention de diplomates. Au total, «une centaine de soldats de l'Amisom manquent à l'appel, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont morts», poursuit cette note, estimant que certains sont toujours cachés dans les environs du camp, repassé mardi soir sous le contrôle de la Force africaine.

Les shebab ont revendiqué l'attaque disant avoir tué une cinquantaine de soldats de l'Amisom. Selon la note, 25 soldats somaliens ont également été tués durant l'attaque. «Les shebab ont détruit deux ponts alentour, isolant la position, avant de lancer leur attaque sur le camp, en utilisant un véhicule suicide» contre l'entrée, «il semble que les shebab aient ensuite lancé une vague d'assaut avec environ 200 combattants», selon la note adressée aux diplomates.

Le commandement militaire somalien dans la région avait indiqué la veille que des éléments du groupe «shebab» affiliés au réseau Al-Qaïda avaient attaqué mardi une base de la force de l'Union africaine à Janale.

Selon des témoins, les shebab, «durdements armés», avaient réussi à pénétrer «en nombre» dans la base. «Des combats intenses ont eu lieu après qu'un kamikaze eut précipité son véhicule dans le camp». L'Amisom, dont les 22.000 hommes épaulent les forces progouvernementales somaliennes, a chassé les shebab de Mogadiscio en 2011 et depuis de l'ensemble des localités d'importance qu'ils contrôlaient dans le sud et le centre somalien.

L'UE réaffirme son soutien à la Somalie

L'Union européenne (UE) a réaffirmé son soutien à la Somalie dans sa lutte contre les groupes terroristes, suite à l'attaque mardi par les insurgés shebab d'une base ougandaise de la mission de l'UA en Somalie (Amisom) dans le sud du pays. «L'UE continuera à soutenir le peuple somalien et la mission de l'UA en Somalie ainsi que d'autres partenaires pour améliorer la stabilité et la capacité de la Somalie à lutter contre le terrorisme», a affirmé la porte-parole du service diplomatique de l'UE Catherine Ray.

L'attaque du mouvement shebab «intervient à un moment où le peuple somalien œuvre à bâtir un pays plus stable et plus sûr», a déploré la porte-parole, relevant que de tels actes ne pourront dissuader la Somalie et l'effort de l'Afrique pour apporter la paix.

Au moins 50 soldats ougandais de l'Amisom auraient été tués lors de l'attaque, la deuxième en deux mois, contre une de ses bases du sud de la Somalie. Les insurgés shebab, affiliés à Al-Qaïda, ont revendiqué l'attaque et affirmé avoir infligé de lourdes pertes à l'Amisom.

APS

IRAK: Au moins 17 employés turcs enlevés à Bagdad



Au moins dix-sept Turcs employés d'une société travaillant sur le chantier d'un stade de football à Sadr City, dans le nord de Bagdad, ont été enlevés hier, ont indiqué des responsables irakiens de la sécurité. Un colonel de la police a affirmé que les 17 Turcs avaient été enlevés par des assaillants armés et masqués à bord de pick-up, alors que le ministère de l'Intérieur a parlé de 18 personnes capturées.

COLOMBIE: Plus de 230 éléments des Farc capturés et 5 tués durant la trêve

Plus de 230 éléments des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) ont été capturés en Colombie et cinq autres tués depuis le début en juillet de la trêve unilatérale décidée par cette guérilla, a annoncé mardi le ministre de la Défense.

"Depuis le 20 juillet dernier, nous avons comptabilisé 85 démolitions, 232 captures et cinq morts au combat" dans les rangs des Farc, a déclaré le ministre Luis Carlos Villegas lors d'une intervention au parlement.

Les Farc, mouvement de guérilla le plus important du pays avec quelque 7.000 combattants selon des chiffres officiels, ont annoncé le 20 juillet un cessez-le-feu unilatéral dans le cadre des négociations de paix menées avec le gouvernement depuis novembre 2012 et délocalisées à La Havane.

"Les Farc ont décrété un cessez-le-feu, pas un arrêt des hostilités. Ils continuent à enfreindre la loi et en conséquence se heurtent à la force publique dans tout le pays", a affirmé le ministre de la Défense, en faisant également état de "menaces contre la population civile", lors d'un débat organisé à l'initiative du parlementaire.

Cinq jours après le début de la trêve unilatérale, le gouvernement colombien a ordonné la suspension des bombardements contre la guérilla afin de favoriser le processus de paix.

Depuis le début de ces négociations, les représentants de la guérilla et du gouvernement sont parvenus à plusieurs accords notamment sur le développement rural, le déminage, la fin du recrutement d'enfants âgés de moins de 17 ans, la participation des ex-guerilleros à la vie politique et le fléau du trafic de drogues.

CONFESIONS DE FRANÇOIS HOLLANDE À UNE JOURNALISTE Aveux ou positionnement ?

L'échéance de l'élection présidentielle ne semble pas loin dans le viseur des hommes politiques français dont les sorties et prises de position se multiplient sur les médias.

Par Cherbal E-M

La dernière «surprise présidentielle», la nomination au poste de ministre du Travail, dans le remaniement ministériel d'hier, de la benjamine du gouvernement aux origines marocaines, Myriam El Khomri, 37 ans, jusque-là tapie dans un second rôle gouvernemental de secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville, est justement à inscrire dans cette optique, comme le souligne de nombreux observateurs, certains que l'arrière-pensée de François Hollande est de parvenir à insuffler une dynamique nouvelle à sa promesse d'inverser la courbe du chômage.

Mais le propos n'est pas là cette fois, puisqu'il s'agit de se pencher sur les aveux "obtenus" par une journaliste du quotidien *Le Monde*, Françoise Fesoz qui les compilera dans un livre qui devra paraître fin de semaine à Paris sous le titre *Le stage est fini*.

Le premier aveu de François Hollande est en rapport avec sa famille politique, ou plutôt la majorité qui l'a porté au pouvoir et qui, à ses yeux, ne semble pas avoir la maturité qu'il pensait y voir pour accepter les réformes qu'il a engagées depuis son élection en 2012. Il reconnaît en effet avoir «engagé des réformes qui ne sont pas toutes de gauche mais servent l'intérêt général». «J'ai fait le pari que la gauche était devenue mature, que, minoritaire



dans le pays, elle serait capable de comprendre qu'elle devrait faire bloc pour gouverner; mon constat, c'est qu'une partie de la gauche ne l'admet pas», dans un passage du livre repris par le site de la radio française franceinfo.fr

Un autre regret formulé par François Hollande a trait à l'annulation de l'augmentation de la TVA décidée par son prédécesseur, Nicolas Sarkozy, et à laquelle il a mis fin. Cela devait se reproduire, avoue-t-il, «J'aurais gardé l'augmentation de la TVA décidée par Nicolas Sarkozy pour boucler le budget qu'il nous avait laissé, j'aurais fait le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) pour les entreprises et j'aurais

évité les hausses dans les budgets suivants», peut-on lire sur le site de franceinfo.fr.

François Hollande s'est également exprimé sur son acceptation du Traité européen en 2012, tel que présenté, notamment par l'Allemagne en expliquant avoir agi dans le souci d'épargner une «marginalisation de la France». Pas encore déclaré pour la future présidentielle de 2017, Hollande ne se prive pas de donner son point de vue sur son rival de toujours : «Nicolas Sarkozy mobilise très bien son camp, mais il est le candidat le moins rassembleur du pays», déclare-t-il à la journaliste du quotidien *Le Monde*.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU PARTI SOCIALISTE EN FRANCE Tension entre des jeunes et Manuel Valls

Par Cherbal E-M

Les réseaux sociaux aidant, la rumeur a vite pris, pour faire croire que Manuel Valls, le Premier ministre français, agacé par des jeunes remontés contre la politique de son gouvernement et particulièrement Emmanuel Macron, son ministre de l'Économie, aurait giflé un jeune militaire. Cela s'est passé dans le quartier du port de la ville côtière de La Rochelle, où le Parti socialiste tenait son université d'été. En prévision de la clôture de l'événement, un dîner a été organisé le week-end dernier pour regrouper les militants, les organisateurs ainsi que les membres du gouvernement. Venu faire la tournée des convives en compagnie de Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du Parti socialiste, Manuel Valls a passé un mauvais moment en arrivant au niveau de l'espace réservé au Mouvement des jeunes socialistes.

Des jeunes, opposés à la politique du gouvernement se sont mis à le siffler et, selon le site du quotidien *libération.fr*, à hurler : «Macron démission ! Taubira Matignon !». Faisant jouer son statut, mais aussi, de l'avis de certains témoins présent, son gabarit impressionnant, Cambadélis s'interpose et invite les jeunes à se calmer et à rester assis. Ce sera chose faite pour la plupart d'entre eux, mais quelques-uns persistent et continuent

à manifester leur désapprobation. Le journaliste du site de *libération.fr* rapporte que «Jean-Christophe Cambadélis est alors allé à leur rencontre, pour leur intimider l'ordre de se calmer», citant un militant du Parti socialiste, présent sur place selon lequel «il y a eu une sorte de bousculade». Le site a également pris note des propos d'un autre militant proche du premier secrétaire du Parti socialiste : «Jean-Christophe Cambadélis s'est rapproché de l'un d'eux, il y a eu un échange de regards un peu tendu». «Camba a dit "ça suffit, tais-toi maintenant" ; cela aurait ainsi suffi à ramener du calme et à remettre tout le monde à sa place, y compris Manuel Valls parti se rasseoir. Chemin faisant, et le calme étant revenu, il s'approche d'un des jeunes "excités" et lui fait une petite tape sur la joue ; un geste qui aurait alimenté la rumeur d'une gifle donnée mais que les témoins n'ont apparemment pas vu comme telle. L'intervention des réseaux sociaux aura en tout cas contribué à faire flamber la rumeur durant une bonne partie du weekend dernier ; une rumeur il est vrai bien attisée par des "amis politiques", à l'image de ce cadre du parti de Gauche qui aurait même vu «Cambadélis étrangler un militant». Certes l'incident est depuis versé aux oubliettes de l'actualité mais il laisse tout de même une trace visible sur l'ambiance qui règne au sein du parti au pouvoir en France ; il semble au final qu'aucun jeune n'ait été "giflé" par Manuel Valls. Cependant, cet épisode en dit long sur l'unité du Parti socialiste», conclut l'analyste du site d'information *huffingtonpost.fr*.

GUATEMALA: Le Parlement décide de retirer l'immunité au président Otto Pérez

Le Parlement du Guatemala a décidé mardi à l'unanimité de retirer l'immunité au président Otto Pérez, accusé de corruption. La justice guatémalteque lui a interdit de quitter le pays quelques heures après l'approbation de cette mesure.

"Nous déclarons approuvée" la levée de l'immunité du président, a annoncé le député de l'opposition Carlos Herrera, secrétaire du comité de direction du Par-

lement. La mesure a été votée par 132 députés présents sur 158 que compte l'Assemblée. Juste après l'annonce de cette décision, des dizaines de manifestants se sont réunis devant le Parlement en signe de joie, tandis que nombreux automobilistes klaxonnaient pour montrer leur satisfaction. "Le ministère public a sollicité l'interdiction de sortie du territoire à l'encontre du président Otto Pérez Molina, qui a été accordée par le juge Miguel

Angel Galvez", a annoncé le ministère public sur son compte Twitter, cité par des agences. Otto Pérez, un général en retraite de 64 ans, est accusé par le parquet et une commission de l'ONU contre l'impunité (Cicig) d'avoir dirigé un système de corruption au sein des douanes, via lequel des fonctionnaires touchaient des pots-de-vin pour exonérer de taxes certaines importations.

APS



CRISE AU YÉMEN:

Deux employés yéménites du CICR tués au nord de Sanaa

Deux employés yéménites du Comité international de la Croix-Rouge (Cicr) ont été tués mercredi par des hommes armés au nord de Sanaa, a indiqué l'organisation.



«Malheureusement deux de nos employés ont été brutalement tués ce matin alors qu'ils rentraient de Saada (nord du Yémen) vers la capitale Sanaa «dans deux véhicules clairement marqués avec notre insigne» du Cicr, a déclaré la porte-parole du Cicr, Rima Kamal. Les victimes ont été arrêtées

dans la région d'Amrane par «un homme armé qui a ouvert le feu sur nos véhicules», a poursuivi la porte-parole.

«Il y avait au total quatre employés (du Cicr) dans les deux véhicules», mais les deux autres ont survécu, a-t-elle ajouté avant de condamner dans les termes les plus vifs ce meurtre brutal».

Mardi dernier, le Cicr avait annoncé la suspension temporaire de ses opérations humanitaires à Aden, deuxième ville du Yémen, après une attaque contre son personnel perpétrée par des hommes armés qui avaient emporté des équipements et de l'argent.

De «graves abus» commis contre des détenus à Aden (HRW)

Les forces pro-gouvernementales et les rebelles houthi ont commis de «graves abus» contre des civils et combattants détenus à Aden, dans le sud du Yémen, a dénoncé mercredi Human Rights Watch (HRW). Les rebelles houthi ont «illégalement détenu et maltraité des civils dans la cité portuaire d'Aden», affirme HRW dans son communiqué.

Par ailleurs, le 24 août, des combattants alliés aux forces gouvernementales «ont battu un prisonnier rebelle sur une place d'Aden, avant de le tuer par balle au public», déplore HRW, ajoutant qu'un jour auparavant ces derniers avaient placé des prisonniers houthi sur un bateau dans le port d'Aden, qu'ils ont ensuite

«fait exploser». «Les forces du Sud, qui ont repris le contrôle d'Aden, doivent mettre fin aux abus contre les prisonniers et faire tout leur possible pour rétablir la loi et l'ordre dans la ville», a déclaré Sarah Leah Whitson, directrice de HRW pour le Moyen-Orient.

Les forces alliées détenaient au moins 255 prisonniers houthi, dont des enfants présentés comme des combattants, dans la région d'Aden Et «les Houthi doivent libérer quiconque a été injustement détenu», a-t-elle poursuivi.

«Les responsables des mauvais traitements infligés aux détenus pourraient être poursuivis pour crimes de guerre», prévient HRW.

L'ONU «alarmée» par la «forte hausse» des victimes civiles au Yémen

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) s'est dit «alarmé» par la «forte hausse» du nombre de victimes civiles au Yémen, notamment dans le gouvernorat de Taïzz.

«Nous sommes alarmés par la forte hausse du nombre de victimes civiles à Taïzz au cours des dernières semaines», a déclaré une porte-parole du HCDH, Cécile Pouilly, lors d'un point de presse à Genève.

«Nous sommes alarmés aussi par la situation humanitaire intenable, aggravée par le blocage des voies d'approvisionnement de la ville de Taïzz par les Comités populaires affiliés aux Houthis», a-t-elle ajouté.

Au cours des deux dernières semaines, selon les informations recueillies par le HCDH, 95 civils auraient été tués et 129 blessés à Taïzz, dont 53 dans une série de frappes aériennes lancées le 20 août dernier par la coalition menée par l'Arabie

saoudite. Les 42 autres victimes civiles auraient été tuées par des francs-tireurs ou dans des bombardements perpétrés par des membres des Comités populaires affiliés aux Houthis.

La porte-parole s'est également déclarée préoccupée par le quasi-effondrement du système de soins de santé à Taïzz, où les six hôpitaux publics ne sont plus opérationnels.

«Entre l'escalade du conflit armé le 26 mars et le 27 août, nous avons enregistré environ 6.631 victimes civiles, dont 2.112 morts et 4.519 blessés», a indiqué la porte-parole, précisant que ces chiffres sont «sans doute en dessous de la réalité». En mars 2015, le Yémen s'est retrouvé plongé dans un conflit armé généralisé qui vient exacerber une situation humanitaire déjà grave avec 15,9 millions de personnes nécessitant une aide humanitaire, soit 80% de la population totale du pays.

SYRIE :

7 morts et 40 blessés dans un attentat à Lattaquié

Au moins sept personnes ont été tuées et 40 autres blessées dans un attentat survenu mercredi dans la ville côtière de Lattaquié, dans le nord-ouest de la Syrie, a rapporté la télévision d'Etat.

L'explosion avait été provoquée par un véhicule piégé garé près de la place el-Hamam.

La veille, ce même média avait annoncé la découverte par les autorités de deux véhicules bourrés d'explosifs dans la ville natale du président Bachar el-Assad et fief de la minorité alaouite, une branche de l'islam chiite, à laquelle il appartient.

Des combats intenses opposant les forces gouvernementales à des groupes armés sont déroulés actuellement dans les faubourgs nord de Lattaquié.

L'aviation syrienne a bombardé les



positions des groupes armés, faisant quotidiennement des dizaines de morts parmi eux. Les rebelles n'entendent pas lâcher prise en raison de l'importance stratégique de la ville pour le régime.

PAKISTAN

Trois terroristes tués dans un échange de tirs avec des policiers

Trois terroristes écrasés pour leur rôle présumé dans un double attentat-suicide cette année à Lahore, dans l'est du Pakistan, ont été tués mercredi dans un échange de tirs entre la police et des complices qui tentaient de les libérer, ont annoncé les autorités. La police avait arrêté début août cinq hommes pour leur rôle présumé dans la double attaque des talibans en mars dernier contre deux églises qui avait fait près d'une vingtaine de morts dans le quartier de Youhanabad à Lahore, la deuxième ville du pays. Mercredi, la police a conduit trois des suspects dans la banlieue de Lahore afin de retrouver des ceintures d'explosifs et des armes, mais a été la cible de tirs nourris d'hommes armés voulant libérer leurs associés, a-t-elle indiqué. «Les assaillants ont ouvert le feu pour tenter de libérer les terroristes.

La police a répliqué et les trois insurgés ont été tués dans l'échange de tirs», a déclaré Haider Ashraf, un haut responsable de la police de Lahore.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**Wilaya/ BBARRERIDJ
DAIRA/ BBARRERIDJ
COMMUNE/ BBARRERIDJ
Numéro fiscale// 098434015066717**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010
Modifié et complété portant réglementation des marchés publics

Le Président de L'APC de BBarreridj informe que l'avis De

Consultation en date du : 02/08/2015. Que L'opération/

Fournitures Divers Pour Les Services De La Commune" Lots"

- Lot Pièces D'étachés Lourd - Lot Pièces D'étachés Léger

Qu'après l'évaluation des offres le marché est attribué

provisoirement comme suit/

Lot	DESIGNATION	LE SOUMISSIONNAIRE	MONTANT	OBSERVATION
01	Fournitures Divers Pour Les Services De La Commune" Lots" - Lot Pièces D'étachés Lourd -	EURL Brahim Djamel 001234046437092	13.443.651.00DA	Un Seul Soumissionnaire
02	Fournitures Divers Pour Les Services De La Commune" Lots" - Lot Pièces D'étachés Léger	Ounoughi Abdellatif 182280101105117	4.998.100.00DA	Un Seul Soumissionnaire

Les soumissionnaires peuvent introduire leur recours dans un délai de 10 jours compter de la parution de cet avis d'attribution auprès du comité de marché de L'APC.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**Wilaya/ BBARRERIDJ
DAIRA/ BBARRERIDJ
COMMUNE/ BBARRERIDJ**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

LE Président de l'APC DE BBARRERIDJ LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES EN VUE DE :

Aménagement Parc Communal

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges Auprès du bureaux 72 siège APC BBA Boulevard Houari Boumediene contre paiement de la somme 1000.00 DA Les offres doivent être accompagnées des pièces suivant /

OFFRE TECHNIQUE

- 01/- Une copie de registre de commerce égalisé + NIF.
- 02/- Certificat de qualification Travaux construction catégorie 03 et plus.
- 03/- Attestation de mise à jours – CACOBATPH- CASNOS-CNAs – actualisées
- 04/- Casier judiciaire datant de trois mois.
- 05/- Extrait de rôle moins de trois mois visé par le receveur.
- 06/- Statut dans – SARL-SNC-EURL .
- 07/- Copie légalisée de dépôt des comptes sociaux.
- 08/- Déclaration de probité.

OFFRE FINANCIERE

- 04- Lettres de soumission.
- 05- Devis quantitatif estimatif.
- 06- Cahier des charges (signé et visé)

Les offres doivent être adressées à monsieur le président de L'APC de BBA Avec la mention –A NE PAS OUVRIR- Avis d'appel d'offres National.

Le délai de préparation des offres est fixé de 15 jours à partir de la première parution de l'avis au journal l'ouverture des plis sera dernier jour de préparation des offres 10.30 .

DK NEWS

Anep : 343 093 du 03/09/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE.

-Le contractant : Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bir Mourad Raïs 24 Rue Sidi des 3 Frères Bouaddou Bir Mourad Raïs-Alger
-Le Cocontractant : GUO YONG Directeur général de l'entreprise MCC 22nd Goup, LTD -CHINE sis au Ilot 336 boulevard khmisti rue matilde D' BIR EL JIR ORAN

1^{ère} MISE EN DEMEURE

- Vu Marché N°: 113/2013 approuvé le 22/07/2013 relatif à la réalisation De 700 logements Publics locatifs à Eucalyptus.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n°65/2013 notifié le 01/08/2013.
- Vu l'ordre de service de arrêt des travaux n°73/2013 notifié le 25/09/2013.
- Vu l'ordre de service de reprise des travaux n°73/2013 notifié le 14/12/2014.
- Vu le rapport d'activité établi par le Bureau d'étude SETAM relatif à l'activité du chantier.
- Vu le retard constaté sur chantier par rapport au délai contractual.
- Vu la mauvaise dotation du chantier en moyens humains et Matériels
- Vu le retard considérable constaté dans l'avancement des travaux notamment l'évacuation des terres et achèvement de l'installation du chantier ainsi que l'implantation des blocs non implanté.
- Vu les instructions du Maître de l'Ouvrage sur le PV le 04/04/2015.
- Vu nos envois N° 97/RHP/2015 du 06/03/2015 et relatif au démarrage des travaux

L'entreprise MCC 22nd Goup ,LTD - CHINE est mise en demeure de:

- Renforcer le chantier en moyens Humain et Matériels, à l'effet de dynamiser le rythme des travaux.
- Entamer l'implantation des blocs non implanté.
- Rattraper les retards cumulés dans l'avancement des travaux.
- Veiller à l'achèvement de l'installation du chantier.
- Evacuer les terres présentes sur site.
- Appliquer les instructions du PV établie le 04/06/2015.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure est fixé à huit (08) jours à compter de la date de notification de la présente mise en demeure. Passé ce délai, le maître de l'ouvrage se verra dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 343 084 du 03/09/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de BLIDA

Département Maître d'Ouvrage
N° d'Identification Fiscale 099.109019187019

AVIS N°39/2015

ATTRIBUTION PROVISOIRE

وزارة السكن و العمران والمدينة
مدونة الترقية والتنمية العقارية
ولاية البلدية

دائرة التحكيم في انجاز المشاريع

Conformément aux dispositions des articles 49,114 et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07 Octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des Marchés Publics, la commission d'évaluation des offres de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf- Blida, en date du 07/12/2014, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national Ouvert n°15/2015 paru dans les quotidiens « Algérie » et « El Moudjahid » en date du 29/04/2015, relatif à la mission de suivi et contrôle des travaux de la réalisation (y compris VRD) des 250 logements Publics locatifs à GUERROUAOU -Blida, au titre du programme 2770 RHP 2010 , qu'après évaluation des Offres techniques et financières conformément aux critères du cahier des charges, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

PROJET	ATTRIBUTION PROVISOIRE	NOTE DE L'OFFRE TECHNIQUE	NOTE DE L'OFFRE FINANCIÈRE	TOTAL	MONTANT DE L'OFFRE FINANCIÈRE APRÈS CORRECTION (DAFTO)	CRITÈRE DE CHOIX
suivi et contrôle des travaux de la réalisation (y compris VRD) des 250 logements Publics locatifs à GUERROUAOU - Blida, au titre du programme 2770 RHP 2010	BET BEGGA FOUIZA, ayant le N° d'identification fiscale : 296909010159525	36,50 pts	20 pts	56,5 pts	3.818.571,45	Offre proposée

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf- Blida, dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés publics de la Wilaya de Blida est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 343 088 du 03/09/2015

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel» pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le 22 octobre 2015.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est destiné au décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chezpane 1436 correspondant au 21 MAI 2015 en signe de reconnaissance au vaillant parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux défenseurs des plus grands crimes de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et critique à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse national en renforçant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : article de fond, a critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation documentaires, bandes d'actualité des chaînes
- L'information radiophonique: émission d'information, reportages, et enquêtes
- La presse électronique : une œuvre d'information illustrée sur le net
- L'illustration : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiées par un organe de presse national ou étranger

Conditions de participation :

- Être de nationalité Algérienne
- Être titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel
- Ne pas être membre du jury
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 - 2015

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.

En plus du prix ci-dessous, les auteurs des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixe comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000 DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000 DA) pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000 DA) pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficie d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel
- Copie de la carte nationale d'identité
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat
- Données relatives à l'œuvre objet de participation
- Justificatif d'écusson ou de publication de l'œuvre signé conjointement par le candidat et la direction du média à l'employeur

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, BIR Mourad Raïs, Alger.

- Par voie postale, à cachet de la poste à saisi 'oi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication <http://www.mnialterecommunication.gov.dz/fr>

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Téléshopping
09:20 : Météo
09:25 : Mon histoire vraie
09:45 : Petits secrets entre voisins
10:15 : Petits secrets entre voisins
10:45 : Une histoire, une urgence
11:20 : Une histoire, une urgence
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : L'affiche du jour
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Les enfants du péché
17:00 : Le meilleur menu de France
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Boom : gagner ne tient qu'à un fil!
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:30 Sport : Je t'apprends le rugby
20:35 : Météo
20:40 : Nos chers voisins
20:45 : Pep's
20:55 : Le mystère du lac
21:50 : Le mystère du lac
22:55 : Esprits criminels
23:40 : Esprits criminels

2

06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:05 : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des jours et des vies
09:30 : Amour, gloire et beauté
09:55 : C'est au programme
10:50 : Météo outremer
10:55 : Motus
11:25 : Les Z'amours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:48 : Météo 2
13:50 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:05 : L'histoire continue
15:35 : Comment ça va bien!
16:20 : Comment ça va bien!
17:15 : Dans la peau d'un chef
18:15 : Joker
18:50 : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:46 : Parents mode d'emploi
20:48 : Image du jour : Rugby
20:51 : Rue de la formation
20:53 : Alcaline l'instant
20:54 : Le monument préféré des Français
20:55 : Météo 2
20:57 : Envoyé spécial
22:25 : Complément d'enquête
23:35 : Cold Case, affaires classées

3

06:00 : EuroNews
06:29 : Ludo
06:30 : Ninjago
06:57 : Ninjago
07:24 : Les lapins crétins : invasion
07:31 : Les lapins crétins : invasion
07:37 : Les lapins crétins : invasion
07:43 : Les lapins crétins : invasion
07:55 : Les lapins crétins : invasion
08:01 : Les lapins crétins : invasion
08:08 : Les lapins crétins : invasion
08:15 : Titeuf
08:26 : La chouette & Cie
08:33 : La chouette & Cie
08:40 : La chouette & Cie
08:50 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 : Dans votre région (2e partie)

10:40 : Consomag
10:50 : Midi en France
11:55 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:35 : Un cas pour deux
15:05 : Un cas pour deux
16:05 : Un livre, un jour
16:10 : Des chiffres et des lettres
16:50 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
18:30 : Objectif indépendance
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:15 : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:50 : Gangster Squad
22:40 : Météo
22:45 : Soir 3
23:20 : Les garçons de Rollin

CANAL+

06:00 : Les spécialistes F1
06:54 : Importantissime, les coulisses de l'émission
06:55 : Défis extrêmes : retour à l'île
07:15 : Défis extrêmes : retour à l'île
07:40 : Oggy et les cafards
07:45 : Kaeloo
07:55 : Kaeloo
08:00 : Forever Mime
08:10 : Mon oncle Charlie
08:30 : Un amour sans fin
10:15 : Le tube
10:50 : Zapping
10:55 : Ala recherche de Vivian Maier
12:20 : Mon oncle Charlie
12:45 : Le JT
13:01 : La météo
13:02 : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:15 : Happy Valley
15:10 : Happy Valley
16:12 : Les tutos
16:15 : Les tutos
16:18 : L'effet papillon
16:50 : SMS
18:15 : Mon oncle Charlie
18:45 : Le JT
19:05 : La météo
19:10 : Le supplément
20:25 : Made in Groland
20:55 : Casting(s)
20:58 : Wayward Pines
21:35 : Wayward Pines
22:20 : American Crime
23:00 : American Nightmare 2 : Anarchy

M

06:00 : M6 Music
07:00 : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Docteur La Peluche
08:10 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Les p'tits cuistots
08:40 : Les p'tits cuistots
08:45 : Météo
08:50 : M6 boutique
10:00 : Modern Family
10:25 : Modern Family
10:50 : Desperate Housewives
11:45 : Desperate Housewives
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:05 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:45 : La catin
16:15 : Witches of East End
17:15 : Les reines du shopping
18:25 : La meilleure boulangerie de France
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Bones
21:45 : Bones
22:40 : Bones
23:30 : Bones

TÉLÉ

La sélection

20h55

Le mystère du lac



Résumé
Lise Stocker, capitaine à la Crim' de Paris, revient dans sa ville natale où une jeune fille vient de disparaître.

2

20h45

Envoyé spécial

Résumé
Au sommaire :
Placements sur Internet : la ruine à portée de clics
Des dizaines de sites proposent aujourd'hui des placements, faisant miroiter aux internautes des gains rapides et faciles. Ils ont pignon sur rue et sont parfois recommandés par des grands noms de la banque ou du web. L'arnaque, bien rôdée, a déjà fait de nombreuses victimes.



Le collège qui dénote
A Niort, l'établissement Gérard Philipe a supprimé les traditionnelles notes au profit d'une nouvelle pédagogie, encore atypique, mais qui se veut moins élitiste. Une équipe a posé sa caméra dans une classe de 5e pendant trois mois.
Actualité : les retraites de la Grèce ?
Ils étaient proches de la retraite quand leur pays est entré dans l'Union Économique Européenne. Comment vivent ces personnes âgées, depuis la fermeture des banques cet été ?

3

19h30

Gangster Squad



Résumé
Dans le Los Angeles des années 40, face-à-face mortel entre Mickey Cohen, gangster d'envergure et le sergent John O'Mara, boss du fameux Gangster Squad...

**CANAL+**

20h55

Wayward Pines

Résumé
Malgré le règlement de comptes dont a été victime Beverly, qui s'apparente plutôt à une exécution, Ethan promet de continuer à chercher la vérité, même si Kate n'est pas de cet avis et lui conseille de profiter de la seconde chance qui lui a été offerte. Ethan rencontre Peter McCall, un agent immobilier qui lui donne une nouvelle maison à Wayward Pines. Theresa et Ben arrivent dans l'Idaho et s'installent avec Ethan, la famille Burke est désormais au complet. Theresa pose de nombreuses questions à propos de l'accident, Ethan essaie tant bien que mal de lui raconter les événements bizarre auxquels il a été confronté...

M

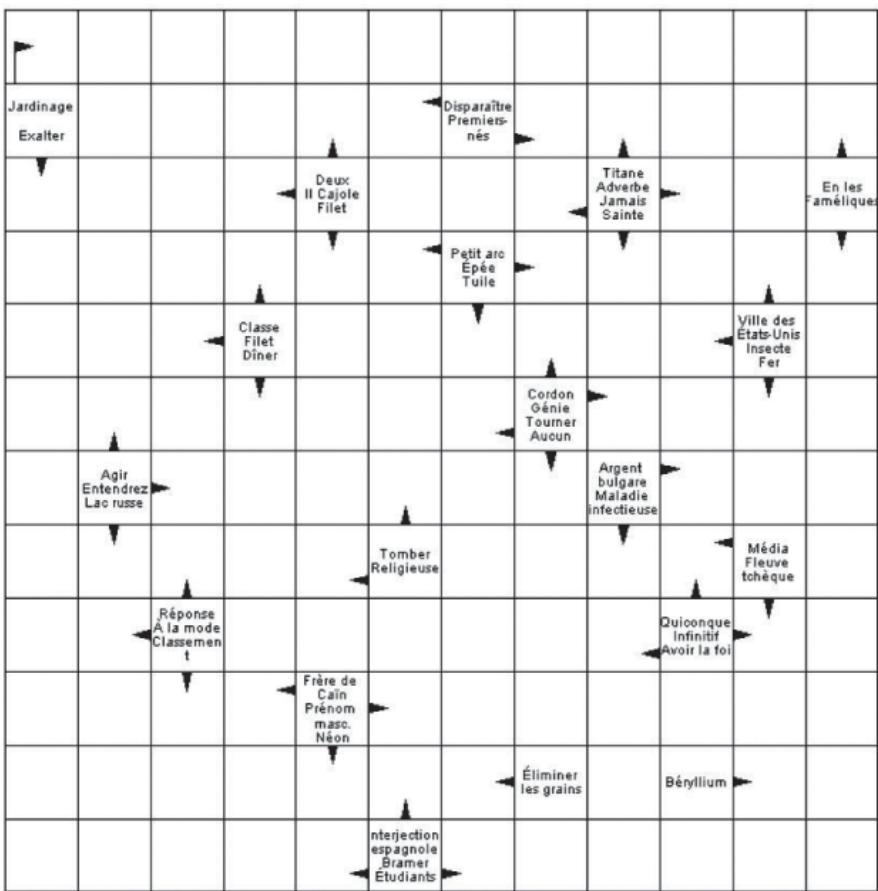
20h50

Bones



Résumé
Molly Delson, brillante étudiante, a été trouvée morte dans les bois de l'Etat de Virginie. Les suspects ne manquent pas. L'homme qui l'a découverte, connu pour ses liaisons avec des mineurs, l'a-t-il assassinée ? Ses parents, qu'on accuse d'abus et de violences, se cachent derrière ce meurtre ? Les camarades de classe de la jeune fille, harcelée et humiliée au quotidien, figurent eux aussi en haut de la liste. Brennan se découvre des points communs avec la victime et se demande alors s'il s'agit véritablement d'un assassinat. De son côté, Daisy jette son dévolu sur l'un de ses prétendants et se sent prête à s'engager de nouveau...

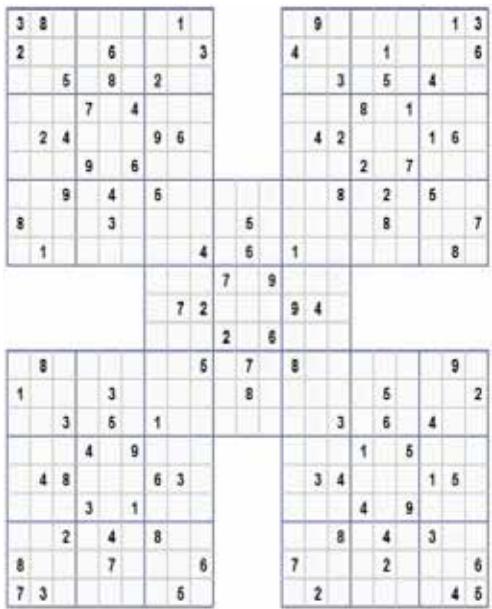
Mots fléchés n°1058



Samouraï-Sudoku n°1058

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3×3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1058

|> Horizontalelement:

1. Immunise contre un poison
 2. Filet de poche Carré - Médecin américain d'origine russe
 3. Largeur d'me étoffe - Tordis
 4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
 5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Siecle, l'Anel, Hun, an
 6. Poisson d'eau douce - Hangar 7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
 8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
 9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
 10. Arctique - Famille princière d'Italie.
 11. Solution - Ecrivain français, 2^e Couronné - Haler

► Verticalement:

1. Animosité
 2. Plante - Unité de force électromotrice
 3. Thallium - Inattendue
 4. Ecrivain américain - Pron. pers.
 5. île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
 6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité

7. Torsade
 8. Porteraient un coup avec violence
 9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Malaise du travail obligatoire
 10. Fondatrice de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
 11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
 12. Caches qqch - Infinitif

7 erreurs



ENTRETIEN AVEC M. NACER SANDJAK

«Il serait judicieux de réfléchir sur notre méthode sportive algérienne»

Figure connue et reconnue du football national, Nacer Sandjak, présenté par la presse française comme «le plus Algérien des entraîneurs français», manage, «à l'anglaise» petit club de l'Olympique Noisy-le-Sec dans la région parisienne. Avant cela il a entraîné le prestigieux club de la JS Kabylie et a également officié sur les bancs de l'équipe nationale de football avec laquelle il a fait un parcours honorable, notamment en coupe d'Afrique des nations.

Entretien réalisé par Cherbal E-M

Nacer Sandjak est un nom connu du football sur les deux rives de la Méditerranée, mais on connaît peu sur les chemins qui l'ont mené au football.

Bonjour. Comme tous les enfants algériens, j'ai fait mes classes dans la rue ensuite le football est devenu pour moi une vraie passion. Très jeune, je jouais entre 3 à 4 heures par jour des matchs qui ne se terminaient jamais... Ensuite, je peux dire que je vis, je mange, je dors football depuis toujours !!!

Votre engagement avec le club de Noisy-le-Sec vous laisse du temps et suffisamment de visibilité pour suivre l'actualité du football nationale et internationale ?

Oui, grâce à Dieu, je suis entraîneur professionnel. Donc, je me dois de suivre toute l'actualité mondiale du football et plus particulièrement de l'Algérie et du football africain. De plus, je suis consultant pour une radio et une télévision qui suivent le championnat algérien. Je suis très bien informé sur notre football.

On vous connaît un attachement particulier pour les Verts, vous les suivez toujours assidûment ?

Oui, je les suis assidûment. De plus, j'ai pu rencontrer M. Gourcuff, il n'y a pas très longtemps. Nous avons pu échanger longuement sur notre football.

Comment trouvez-vous le travail du coach national jusqu'à présent ?

Le travail de l'entraîneur est très professionnel qui répond à des joueurs professionnels mais je trouve que ce travail ne profite pas à notre football national pour plusieurs raisons.

A. Le football n'échappe pas à la mondialisation ce qui sous-entend que tout le monde fait et pense la même chose.

B. De fait, les grands pays européens imposent leurs méthodes et leurs organisations de jeu qui, à l'origine, répond à des critères qui leur ressemblent.

C. On le voit par le nombre important d'entraîneur qui évolue chez nous et qui impose ces fameux critères.

Dommage, car je crois beaucoup à la créativité, à la culture, aux traditions des pays.

Il serait judicieux de réfléchir sur notre méthode sportive algérienne.

La JSK est certainement un club qui vous est particulièrement cher. Comment trouvez-vous sa situation actuelle ?

Je ne suis pas surpris. Il y a deux ans, j'ai vu lesdits fonctionnements surtout en termes de discipline. Je n'ai plus reconnu le club des années 2000.

La JSK s'est toujours construite autour d'un groupe de joueurs qui évoluaient ensemble pendant 5 à 6 ans. Aujourd'hui, 80% de l'effectif est changé chaque année.

Comment voulez-vous faire des résultats ?

Les expériences que vous avez vécues en Algérie vous incitent-elles à tenter éventuellement de nouvelles aventures sur les stades algériens ?

Oui bien sûr ça serait un réel plaisir d'apporter mon expérience à la jeunesse de mon pays.



S o l u t i o n

Sudoku N°1057

8	4	8	9	3	7	8	1	2
6	1	3	8	2	4	7	9	
7	3	9	6	1	8	2	5	
3	7	8	5	1	4	3	6	
1	8	5	9	2	7	6	4	
2	9	4	7	8	6	3	1	
4	5	7	2	9	1	6	3	
6	8	1	4	7	3	2	9	
9	3	2	1	6	8	5	7	

1	2	3	4	5	6	7	8	9
6	5	8	1	4	7	3	2	9
9	4	7	2	3	6	8	1	5
2	8	3	5	6	9	4	7	1
7	1	6	4	8	2	5	3	9
5	3	2	7	9	1	6	8	4
8	6	9	7	3	5	2	4	1
4	7	5	8	6	3	9	2	1
3	2	1	6	5	4	8	7	9

Mots Croisés N°1057

EMANCIPATION
CASERNE■AL■U
REPUBLIQUE■ORNIERE
ARRET■SALSES
BLENEAU■L■F■
O■SGANARELLE
US■AM■DUC■ES
IMAM■FE■ROCS
L■EMMERDANTE
LIRE■T■AY■E■
EVE■RANCEUR
RESTAS■ENTRE

Solution Mots Fléchés N°1057

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
ALLS■BRAVO■R
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

**JEUX MONDIAUX MILITAIRES-2015
(PRÉPARATION) :**
**La sélection algérienne
bat l'ES Sétif en amical**

La sélection algérienne militaire de football s'est imposée face à l'ES Sétif (1-0) en match amical disputé mardi soir au stade 8 mai 1945 à Sétif.

Les Verts conduits par l'entraîneur Younes Ifticene, préparent les jeux mondiaux militaires prévus en octobre prochain en Corée du Sud.

À l'approche de ce rendez-vous, Ifticene multiplie les regroupements durant lesquels il tente d'apporter les derniers réglages en prévision du rendez-vous planétaire.

L'ex-entraîneur du NA Hussein-Dey, qui a succédé la saison passée à Abderrahmane Mehdaoui, compte dans son effectif plusieurs de joueurs exerçant dans des clubs de Ligue 1 algérienne Mobilis, à l'image de Rahal (JS Kabylie), Abid (MC Alger) et Hamzaoui (MO Béjaïa).

La sélection algérienne s'était illustrée lors des jeux mondiaux de 2011 au Brésil en remportant la médaille d'or grâce à sa victoire en finale face à l'Egypte.

PREMIER LEAGUE :
**Guedioura : «Je suis
enthousiasmé par mon
retour à Watford»**

L'international algérien Adlene Guedioura qui vient de quitter Crystal Palace pour s'engager avec Watford FC, s'est déclaré «heureux» et «enthousiasmé» de retourner chez les Hornets.

«C'est formidable d'être de retour à Watford, il y a quelque chose de spécial d'être ici.

Ce fut un long processus, mais maintenant il est fait, je suis vraiment heureux et enthousiasmé», a indiqué Guedioura à la Télévision du club de Premier League.

Le milieu de terrain algérien a rejoint Watford FC pour trois ans, juste avant la fermeture du mercato d'été.

«Ce fut une bonne journée pour moi. (...) Maintenant, je vais donner le meilleur de moi-même pour apporter le plus au club» a-t-il dit.

Agé de 29 ans, Guedioura avait été prêté à deux reprises à Watford la saison dernière, contribuant largement à l'accession du club en Premier League.

Il avait été aligné à 17 reprises, marquant trois buts et transmis quatre passes décisives.

«Je suis vraiment flatté et honoré de toutes les offres que j'ai eu de la part d'autres clubs, mais pour moi, je voulais retourner à Watford. D'autre part, l'ancien joueur de Crystal Palace s'est montré impatient de travailler avec le nouvel entraîneur de Watford, l'espagnol Quique Sanchez Flores.

«Les mêmes joueurs et les mêmes personnes sont toujours là. Certes, il y a de nouveaux joueurs et un nouvel entraîneur en chef, mais je suis vraiment excité d'être parmi eux. D'après les échos que j'ai eu, il est vraiment un bon entraîneur. Je veux lui montrer de quoi je suis capable. Il devrait être heureux avec moi» a-t-il conclu.

Outre Guedioura, Watford compte dans ses rangs, un autre international algérien Essaid Belkalem, dont l'avenir avec le club est incertain.

Le nouveau promu occupe la 17e place au classement avec 3 points à l'issue de la quatrième journée du championnat d'Angleterre.

**Le Gambien Alieu Darbo
enfin qualifié au MC Oran**

L'international gambien, Alieu Darbo, a été enfin qualifié par la Ligue de Football Professionnel (LFP) pour porter les couleurs du MC Oran cette saison, a appris l'APS mercredi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.

Darbo, qui joue au poste de milieu offensif, avait rejoint le club phare de la capitale de l'Ouest algérien en juillet passé, sans pourvoir bénéficier de sa licence pour des raisons administratives.

Le joueur est désormais autorisé à participer au prochain match de sa nouvelle équipe sur le terrain de l'USM Alger, prévu le 15 septembre dans le cadre de la 4e journée du championnat.

Avant cela, Darbo est concerné par la rencontre de la sélection de son pays face à son homologue camerounaise dimanche prochain dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon.

Le Nigérian Segun Odegbami candidat à la présidence de la Fifa

L'ancien capitaine de la sélection du Nigeria, Segun Odegbami, s'est lancé dans la campagne pour devenir président de la Fédération internationale de football (Fifa) en remplacement de Joseph Blatter, démissionnaire.

«La Fifa traverse la pire crise de ses 111 ans d'existence. Pour aller de l'avant, la Fifa a besoin d'une nou-

velle génération de leadership afin de restaurer la dignité d'un sport noble et celle d'une institution internationale estimée», a expliqué Odegbami, 63 ans et membre de la sélection championne d'Afrique des nations en 1980.

«Dans des moments comme celui-ci, chaque membre de la famille du football doit participer au

LESOCHO-ALGÉRIE (QUALIFICATIONS CAN-2017):
Les Verts poursuivent leur préparation à Pretoria

Said Ben

Les joueurs de la sélection algérienne de football qui se trouve à Pretoria depuis mardi dernier pour un court stage sont concentrés sur la préparation de leur match contre le Lesotho prévu dimanche prochain au stade Setsoto pour le compte de la deuxième journée des qualifications du groupe J « de la Coupe d'Afrique des nations prévue au Gabon en 2017. »

Après une première séance d'entraînement effectuée mardi sur la pelouse du Loftus Versfeld stadium de Pretoria, sans la présence de Mahrez qui souffre du dos a poursuivi sa préparation hier avec une seconde séance ouverte aux journalistes pour un quart d'heure.

Il reste encore deux séances d'entraînements aux Verts aujourd'hui après midi et demain matin avant de rejoindre Maseru dans l'après midi vendredi.

Le coach Gourcuff prépare donc son groupe avec des variantes qu'il

a utilisés lors des matchs d'application ou des sixties pour choisir les plus en forme afin de rencontrer dimanche prochain le Lesotho.

Le sélectionneur de l'équipe nationale Christian Gourcuff a fait appel à 23 joueurs dont 8 évoluant en championnat local. Les deux derniers arrivés sont Hocine El Orfi (USM Alger) et Khaled Gourimi (MC Alger), rappelés en renfort pour pallier les défections de Nabil Bentaleb et Sofiane Feghouli.

L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Christian Gourcuff, va procéder à un remaniement de l'équipe face au Lesotho, dimanche prochain à Maseru, dans le cadre de la 2e journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

Les forfaits de Sofiane Feghouli et Nabil Bentaleb, et l'incertitude qui tourne autour de la participation de Ryad Mahrez, souffrant du dos mais présent au stade de Pretoria (Afrique du Sud), ont poussé le technicien breton à procéder à des changements au sein du onze habituel des

verts. Le revenant Walid Mesloub, et le milieu offensif de Montpellier (Ligue 1/France) Ryad Boudebouz, devraient être aligné d'entrée pour ce match. Dans les autres compartiments, le coach national ne devrait pas apporter des changements avec en défense Medjani, Mandi, Mehdi Zeffane et Faouzi Ghoulam sont indétrônable.

Au niveau de l'attaque, Gourcuff va renouveler sa confiance au tandem Slimani-Soudani, buteurs lors du dernier match face aux Seychelles.

Enfin, la cage sera gardée sans surprise par Azzedine Doukha. L'Algérie est co-leader du groupe J avec l'Ethiopie (3 pts) mais avec une différence de buts favorable (+4 contre +1 pour l'Ethiopie). Les Ethiopiens se déplaceront à Victoria pour donner la réplique aux Seychelles.

Lors de la 1^e journée, disputée en juin dernier, les Algériens s'étaient imposés face aux Seychelles (4-0) alors que l'Ethiopie a pris le meilleur sur le Lesotho (2-1).

S.B.
Brahimi appréhende la pelouse synthétique de Setsoto stadium

Le milieu de terrain international algérien du FC Porto (division 1 portugaise) Yacine Brahimi nourrit des appréhensions quant à la pelouse synthétique de Setsoto stadium à Maseru, qui abritera dimanche prochain le match face au Lesotho pour le compte de la 2e journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

«C'est toujours gênant de jouer sur une pelouse en gazon artificiel, surtout que nous n'y sommes pas habitués, mais il va falloir s'adapter.

Cela ne devrait pas constituer une excuse pour nous, nous devons sortir un bon match», a affirmé Brahimi à quatre jours du match.

La sélection algérienne est à pied d'œuvre depuis mardi à Pretoria en Afrique du Sud pour un stage pré-

paratoire qui s'étalera jusqu'à vendredi, jour de départ à Maseru.

Le coach national Christian Gourcuff a fait appel à 23 joueurs, dont huit évoluant en championnat national de Ligue 1. Les Verts se sont déjà produits sur une pelouse synthétique, face au Malawi à Blantyre, en octobre dernier (victoire 2-0), dans le cadre des qualifications de la CAN-2015. «Ce stage de Pretoria sera bénéfique pour nous, d'autant qu'il va nous permettre de s'acclimater en vue du match du Lesotho.

Nous allons nous préparer de la meilleure manière possible, ce sera un rendez-vous très important qu'on doit réussir», a-t-il ajouté.

Applié à se prononcer sur les défections de Sofiane Feghouli et Nabil Bentaleb, blessés, le joueur de

Porto a regretté les absences de ces deux éléments «importants».

«C'est regrettable de perdre des joueurs aussi importants pour cette rencontre, mais je pense que le sélectionneur saura trouver des variantes pour les remplacer.

Les joueurs présents ici seront à la hauteur», a-t-il conclu.

L'Algérie est co-leader du groupe J avec l'Ethiopie (3 pts) mais avec une différence de buts favorable (+4 contre +1 pour l'Ethiopie).

Les Ethiopiens se déplaceront à Victoria pour donner la réplique aux Seychelles.

Lors de la 1^e journée, disputée en juin dernier, les Algériens s'étaient imposés face aux Seychelles (4-0) alors que l'Ethiopie a pris le meilleur sur le Lesotho (2-1).

APS

joon, un ancien vice-président de la Fifa, en élisant une personne méritante et qualifiée, une personne dont le caractère permettra d'accomplir les objectifs désirés et de restaurer la confiance et l'intégrité de l'organisation», a ajouté Segun Odegbami. Michel Platini, président de l'UEFA, et le milliardaire sud-coréen Chung Mong-



Les Jeux africains, une histoire et un périple continental

Les Jeux africains, grand rendez-vous sportif en Afrique, marqueront à Brazzaville leur 11^e édition réunissant plus de 6.000 athlètes de 50 pays qui vont concourir durant deux semaines (4-19 septembre 2015) dans 23 disciplines sportives.

Le rendez-vous de Brazzaville revêt un cachet particulier, puisqu'il célèbre le 50^e anniversaire du lancement des premiers jeux africains organisés en 1965 (18-25 juillet) dans cette même capitale, en présence de plus de 3.000 athlètes représentants 30 pays.

Ces jeux contribueront à l'édification de l'Afrique unie dans la mesure où ils favorisent le rapprochement des peuples en donnant l'occasion aux jeunes des différents pays, engagés sous le signe de la loyauté, de la compréhension réciproque et de l'amitié dans les mêmes disciplines sportives, de mieux se connaître et de mieux se comprendre.

Forts de cette première expérience, celle de 1965, les responsables africains décideront, lors d'une réunion qui a regroupé les représentants de 27 pays, de confier au Mali, l'organisation en 1968, de la 2^e édition.

Toutefois, les troubles qui avaient émaillé la vie politique au Mali à cette époque, avaient contraint les responsables du sport africain à solliciter le Nigeria pour organiser l'édition.

Celle-ci sera tenue finalement en 1973 avec la participation d'athlètes de 36 pays dans 10 disciplines.

Le cycle olympique de quatre ans, n'étant toujours pas

respecté, enregistre encore un retard.

Les Jeux africains ont connu un parcours chaotique, ayant du mal à trouver à chaque fois une ville d'accueil, les

tenir dans les délais pour des contraintes financières.

Elle est avant retardée à l'année 1987. C'est au Kenya qu'il s'agit de l'organisa-

Les Jeux africains gagnent en régularité

À l'instar de l'Algérie qui a tenu ses engagements, l'Egypte devient quatre ans plus tard le seul pays à s'être engagé sans hésitation pour organiser dans les délais impartis la 5^e édition du 20 septembre au 1er octobre 1991.

Dès lors, les jeux ont gagné en régularité puisque le Zimbabwe avait également organisé dans les délais la 6^e édition en septembre 1995, alors que l'Afrique du sud, qui a fait son retour sur la scène sportive continentale, avait dès lors assuré l'Afrique de la tenue de la 7^e en 1999 à Johannesburg.

Pour la 8^e édition (4-19 septembre 2003), les pays du continent se donnent rendez-vous à Abuja au Nigeria, où avaient eu lieu d'inoubliables Jeux, sur le plan sportif ou organisationnel.

Environ 6000 athlètes de

48 pays, répartis sur 22 sports, étaient présents à Abuja.

L'édition d'après (9^e) à Alger (11-23 juillet 2007), avait constitué une occasion pour évaluer le niveau du sport en Afrique en prévision des JO-2008 de Pékin.

9150 athlètes, issus de 53 pays étaient au rendez-vous dans 27 disciplines, ce qui marquera un nouveau record de participation qui n'a pas été pulvérisé à Maputo, quatre ans après (3-18 sept 2011), un rendez-vous ayant réuni les athlètes de 48 nations qui ont concouru dans 26 disciplines sportives.



sources financières nécessaires à une telle organisation, et un équilibre dans les disciplines proposées.

La 3^e édition a eu lieu à Alger (13-28 juillet 1978), avec la présence de 38 pays présents dans 12 sports.

Encore une fois, l'édition d'après (la 4^e), prévue en 1983, n'a pu se

39 pays. A partir de l'année 1987, le CSSA a décidé de se pencher, sérieusement, sur le devenir des jeux afin d'assurer leur déroulement dans le cycle olympique et mettre un terme aux hésitations et des tergiversations d'un bon nombre de pays pour organiser les jeux.

Echos de la capitale congolaise Brazzaville qui abrite les 11^{es} Jeux africains 2015 du 4 au 19 septembre.

ESCRIME: à la veille de l'entame des épreuves d'escrime, des arbitres algériens, tunisiens et égyptiens ont pris en charge, mardi, l'achat et l'installation du matériel spécifique à la pratique de cette discipline.

«Le Congo n'est pas prêt à 100% pour ces jeux, mais en tant que techniciens nous sommes disponibles pour aider ce pays à réussir l'organisation», ont souligné des juges croisés au niveau de la salle des compétitions.

ENTRAÎNEMENT: Les athlètes des différentes disciplines trouvent des difficultés à s'entraîner, en l'absence de salles suffisantes pour chaque discipline, à titre d'exemple, les karatékas algériens, escrimeurs tunisiens et égyptiens avaient partagé la salle d'échauffement réservée à la discipline.

Mais, pour aujourd'hui, mercredi, les athlètes de karaté devraient chercher un autre lieu où s'entraîner.

ACCREDITATION: Le comité d'organisation des JA-2015 a décidé que les pré accréditations délivrées à l'aéroport Maya Maya peuvent être provisoirement utilisées en attendant de recevoir les accréditations définitives.

TENNIS DE TABLE: la sélection congolaise de tennis de table a effectué un stage d'une année en Chine pour se préparer aux 50es jeux Africains.

«Mon équipe s'est bien préparée en Chine et elle est prête maintenant pour prendre des médailles même en présence des Egyptiens, Nigérians et Sud-Africains», a affirmé le coach congolais.

SPECTATEURS: l'heure est à la mobilisation à Brazzaville pour que les spectateurs se déplacent en masse aux différents stades et salles de compétition.

Le président du Congo Denis Sassou N'Gesso semble montrer la voie : «Je ne souhaite pas voir des gradins vides» lors des JA-2015, a lancé le Chef de l'Etat à l'occasion de l'inauguration du complexe de Kintélé.

STRESS: le complexe Kintélé est un don de la République de Chine pour le Congo. Les employés de la société chinoise chargée de la réalisation du stade étaient stressés mardi lors du match amical de football Congo-Ghana en inauguration du stade principal.

«C'est normal nous avons travaillé dur et nous voulons que les choses se déroulent comme on le souhaite», a expliqué un responsable de l'entreprise.

ESPOIR: malgré les conditions de vie difficiles, les Congolais créent souvent de l'ambiance, en chantant et en dansant.

«Nous sommes libres dans notre pays et c'est le plus important.

Ne pas profiter de la vie ne va pas améliorer notre situation dès demain», estime un jeune qui exerce dans un chantier de maçonnerie.

JEUX MÉDITERRANÉENS DE PLAGE 2015

NAGE AVEC PALMES : Nedjar en finale de 200 m

Le nageur algérien Nedjar Mohammed Benyahia s'est qualifié mercredi, pour la finale de 200 m B(nage avec bi-palmes), à l'issue des séries disputées à la piscine Le Naïadi de Pescara, dans le cadre des jeux Méditerranéens de plage.

Le représentant algérien a remporté brillamment la première série, avec un temps de 1:43.12, ce qu'il lui permet de passer en finale de 200 m bi-palmes qui aura lieu dans l'après midi.

L'autre Algérien engagé dans la même série, Hellal Berouane Oussama, s'est classé 4^e avec un chrono de 1:52.05. Les trois têtes de séries seulement sont qualifiées pour la finale.

Les autres algériens engagés mercredi dans les séries de 50 m apnée, 50 m bi-palmes et 200m surface (hommes) et 100m surface et 100m bi-palmes (dames) ont été tous éliminés.

Au 50 m apnée, Rahmani Nasralla a occupé la 5^e et dernière place de la première série et Aouidad Antoine s'est classé 5^e et avant dernière place de la 3^e série. Au 50 m BF,

Nedjar Mohammed Benyahia a pris la 4^e place de la troisième série, alors que son coéquipier, Hellal Berouane Oussama a terminé 7^e.

Les dernières places de la première et la deuxième série 100 m surface (dames) sont revenues à Hellal Berouane Chaïma (6^e) et Ayad Sofia (7^e).

Les nageuses Guenzen Sara et Nasri Dihya ont subi le même sort dans les séries de 100 m bi-palmes.

Au 200 m surface (Hommes), El Mestari Kheir Eddine s'est classé 6^e et avant dernier de la 1^{re} série, alors que El Mestari Khalil Abderrahmane a fermé le bas du tableau, de la 2^{re} série.

Considéré comme un sport de spectacle et de vitesse, la nage avec palme se divise en trois spécialités : la nage en apnée, bi-palme et mono-palme (surface).

Les compétitions peuvent se dérouler aussi bien en piscine avec des distances qui vont du 50 m au 1 500 m, qu'en hauteur mer avec des distances variables ou en relais.

BEACH-SOCCER : Défaite de l'Algérie face au Liban (5-1)

La sélection algérienne de beach-soccer s'est inclinée face à son homologue libanaise (5-1) mercredi sur le terrain de l'Arena del Mare, pour le compte de la première journée du groupe A des jeux méditerranéens de plage 2015 qui se poursuivent à Pescara (Italie).

Les coéquipiers de l'ancien international algérien, Brahim Ararat Mezouar, ont raté leur entrée en lice notamment en première période qu'ils ont terminée sur une défaite de 4 à 1. Le seul but algérien de la rencontre a été l'œuvre de Fethi Bouguache. Les protégés de l'ancien ballon d'or africain, Lakhdar Belloumi, affronteront l'Italie jeudi soir dans le cadre de leur deuxième match de l'épreuve.



WENGER ET L'INVESTISSEMENT ÉNORME POUR MARTIAL

Sur la chaîne beIN SPORTS, le manager d'Arsenal, Arsène Wenger, a évoqué le transfert incroyable d'Anthony Martial à Manchester United contre une somme de 80 millions d'euros (bonus compris).

Pour lui, ce transfert prouve que ce n'est certainement "pas l'argent qui manque pour le moment" en Premier League anglaise. Le coach français a ajouté qu'Anthony Martial est "un immense talent" mais que cela ne justifie pas forcément cet "investissement absolument énorme". Comme tous les amoureux de football, Arsène Wenger est pressé de voir ce dont sera capable le désormais ex-buteur de Monaco au cours des semaines à venir.

COSTA RÉPOND À DEL BOSQUE

Décevant depuis ses débuts avec la sélection espagnole, Diego Costa (26 ans, 7 sélections et 1 but) a entendu les critiques de son sélectionneur Vicente Del Bosque. L'attaquant de Chelsea est d'accord avec le technicien et estime qu'il doit faire beaucoup mieux sous les couleurs de la Roja. "C'est important pour moi d'être performant et de marquer des buts, c'est ça qui me donne de la confiance. Je n'ai pas d'excuses, je dois être meilleur. Je me sens de plus en plus à l'aise et de plus en plus proche de mes coéquipiers. Ça aussi, c'est important", a confié Diego Costa dans des propos rapportés par *L'Equipe*.

Le joueur d'origine brésilienne devra donc se montrer plus convaincant face à la Slovaquie et la Macédoine en éliminatoires de l'Euro 2016.

Del Bosque dézingue D. Costa

Dans une conférence de presse, le sélectionneur espagnol l'a clairement souligné... "Nous comptons sur sa bonne volonté et son envie de jouer avec la sélection. Nous ne sommes pas contents de ce qu'il a fait avec nous jusqu'ici, mais contents de ce qu'il a fait avec Chelsea", a lancé Del Bosque.

Diego Costa n'a pas intérêt à se rater lors des parties à venir... Pour rappel, l'Espagne est seulement 2e du groupe C derrière la Slovaquie.

IBRAHIMOVIC ÉTAIT BIEN CIBLÉ PAR LE MILAN AC, MAIS...

Avant de valider le come-back de Mario Balotelli (Liverpool) dans le cadre d'un prêt jusqu'en juin 2016, les dirigeants du Milan AC désiraient ardemment recruter Zlatan Ibrahimovic. Pendant un point presse, l'international suédois, qui est sous contrat au PSG, a reconnu que les Rossoneri se sont intéressés de près à lui. "C'était concret de leur côté. Ils ont montré un grand intérêt.

Mais j'avais dit dès le début que je voulais rester au PSG. Je suis heureux là-bas", a-t-il souligné.



LEONARDO: "J'AI BEAUCOUP CRITIQUÉ NEYMAR"

Invité dans l'émission "Seleção SportTV", l'ancien directeur sportif du Paris Saint-Germain, Leonardo, a une nouvelle fois vivement critiqué la formation des joueurs à la brésilienne. Léo a notamment cité l'exemple de Neymar pour pointer du doigt les failles du système auriverde:

"J'ai vu Neymar réclamer qu'il s'entraînait mal ou trop peu au Brésil. Il l'a découvert à 22 ans.

Imaginez si on avait pu corriger cela à 14 ans. Je le critiquais beaucoup lorsqu'il jouait au Brésil. Il prenait le ballon et voulait faire la différence seul.

Aujourd'hui, il sait jouer sans le ballon. Il ne pensait pas à cela. C'est une question de mentalité. Auparavant, il ne frappait pas les coup-francs.

Aujourd'hui, il marque sur coup de pied arrêtés. Ce sont une multitude de choses qui font qu'au final un joueur devient meilleur." a déclaré l'ancien champion du monde brésilien, actuellement sans poste.

RAFINHA: "JE SUIS BRÉSILIEN À 100%"

Le milieu de terrain du Barça, Rafinha, a été retenu par le sélectionneur Carlo Dunga pour les deux prochains matchs amicaux de septembre face au Costa Rica et aux Etats-Unis. Aux côtés de Philippe Coutinho, le fils de l'ancien champion du monde Mazinho avait déjà joué avec la sélection olympique brésilienne mais jamais avec les A. Rafinha, qui a passé une bonne partie de sa vie en Espagne, est revenu sur sa décision de défendre la Seleção, à l'inverse de son frère Thiago Alcantara qui a choisi la Roja : "Choisir entre le Brésil et l'Espagne fut la décision la plus facile de ma vie. Je suis Brésilien à 100%. J'ai suivi mon cœur et j'ai opté pour le Brésil. Quand tu suis ton cœur, tes rêves deviennent finalement réalité." Neymar m'aide beaucoup pour ma première convocation. Je profite beaucoup en compagnie de mes collègues." Concernant mon frère Thiago, mon père et moi avions tenté de la convaincre de choisir le Brésil mais cela n'a pas fonctionné. L'Espagne l'a très vite convoqué." a affirmé Rafinha à Marca.

MATA NE S'INQUIÈTE PAS POUR DE GEA

Même si David De Gea a pris un coup derrière la tête puisque son transfert au Real Madrid n'a pas été acté à temps, l'ailier de Manchester United, Juan Manuel Mata, pense que le gardien va vite oublier cet épisode. A ses yeux, le footballeur espagnol est suffisamment fort sur le plan mental

afin de redevenir le numéro 1 chez les Red Devils avant, peut-être, de changer d'air l'année prochaine.

"David est un professionnel et il continuera de l'être. Il est un grand gardien. Je suis son ami et à ses côtés", a tenu à indiquer Juan Manuel Mata pendant un point presse.

Reste à savoir si ce transfert avorté au Real ne va pas inciter certains fans de MU à le pointer du doigt à Old Trafford...



**FÊTE NATIONALE
DU VIETNAM****Le Président
Bouteflika adresse
un message de voeux
au président
Truong Tan Sang**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de voeux au président de la République socialiste du Vietnam, Truong Tan Sang, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a fait part de sa détermination à œuvrer pour la consolidation des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

"La célébration de la fête nationale de la République socialiste du Vietnam m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du Gouvernement algérien et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur et au peuple vietnamien ami davantage de progrès et de prospérité", a écrit le Chef d'Etat dans son message.

"Je saisiss cette heureuse opportunité pour vous réitérer ma pleine disponibilité à joindre mes efforts aux vôtres pour la consolidation de ces relations d'amitié et de coopération et leur promotion au mieux des intérêts de nos deux peuples amis", a ajouté le président Bouteflika.(APS)

**ALGÉRIE-OCI
Le Secrétaire général
de l'OCI en visite de
travail en Algérie**

Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Iyad Amine Madani, entame mercredi une visite de travail de trois jours en Algérie, à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Une série d'activités et de rencontres importantes articulées autour de la coopération entre l'Algérie et l'Organisation et les perspectives de son renforcement, figurent au programme de la visite de M. Madani en Algérie", précise la même source.

Les entretiens "couvriront également la situation prévalant dans les Etats membres de l'OCI, ainsi que les défis auxquels fait face la Oummia islamique dans une conjoncture internationale chargée de défis", ajoute-t-on.

Elu à la tête de l'Organisation en janvier 2014 pour un mandat de 5 ans, M. Madani "s'emploie à poursuivre le processus de réforme engagé au sein de cette organisation, depuis une dizaine d'années et auquel l'Algérie contribue de manière active", relève-t-on de même source.

Le Secrétaire général de l'OCI a, en outre "fait preuve d'un grand engagement dans les efforts visant le règlement des conflits et la promotion de la stabilité et du développement dans les Etats membres" souligne-t-on. Il a ainsi apporté "une contribution active dans le cadre de la médiation internationale, conduite par l'Algérie, pour la paix et la réconciliation au Mali", indique encore la même source.

**ALGÉRIE - CHINE
70^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE SUR LE FASCISME****Bensalah représente le président
Bouteflika aux cérémonies à Pékin**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la Nation, pour le représenter aux cérémonies commémoratives du 70^e anniversaire de la victoire sur le fascisme, qui seront organisées à Pékin, indique un communiqué de la présidence de la République.



«Suite à l'invitation qu'il a reçue du Président de la République Populaire de Chine, Son Excellence M. XI Jinping, Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a désigné M. Abdelkader Bensalah,

Président du Conseil de la Nation, pour le représenter aux cérémonies commémoratives du 70^e anniversaire de la victoire sur le fascisme, qui seront organisées à Pékin le 3 septembre 2015», ajoute le communiqué.

**ALGÉRIE - LIGUE ARABE
Belaïb prend part à la réunion ministérielle
du CES de la Ligue arabe**

Le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, prend part jeudi à la 96^{ème} session de la réunion ministérielle du Conseil économique et social (CES) de la Ligue arabe, prévue du 30 août au 3 septembre au Caire, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion examinera plusieurs questions économiques et sociales qui seront soumises au prochain sommet arabe dont le suivi des décisions du dernier sommet dont la mise en oeuvre de "la déclaration de Lima", issue du troisième sommet des pays arabes et des pays d'Amérique du Sud, a précisé le communiqué.



Les participants examineront la question du développement de l'action arabe commune à travers l'adoption de la conven-

tion unifiée d'investissements des capitaux arabes dans les pays arabes, qui a été modifiée, et le suivi du dossier économique

relatif au 27^{ème} sommet arabe ordinaire.

La réunion évoquera la question de la création du centre de formation sino-arabe pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques, la mendicité dans les pays arabes, la coopération arabe et internationale dans le domaine de l'investissement et les domaines sociaux et le projet de l'Union arabe de l'éducation physique et du sport scolaire.

La session qui se tiendra jeudi a été précédée par une réunion de coordination au niveau des experts qui s'est tenue du 15 au 20 août dernier à Alexandrie.

**ALGÉRIE - ONU
Signature d'un mémorandum d'entente
entre l'Algérie et l'UNICRI**

Un mémorandum d'entente entre l'Algérie et l'institut inter-régional des Nations Unies de recherche sur la criminalité et la justice (UNICRI) a été signé mercredi à Alger.

Ce mémorandum porte sur la création du bureau régional Afrique du Nord et Sahel des centres d'excellence de l'Union européenne (UE) pour la réduction des risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN).

Le mémorandum a été signé par le directeur général des Affaires politiques et de la sécurité internationale au ministère des Affaires étrangères, Rachid Beladhane, et par la

directrice générale de cet institut, Cindy Smith, en visite de travail en Algérie, en présence des ambassadeurs des pays de l'Afrique du Nord et du Sahel accrédités à Alger.

Intervenant au terme de la cérémonie de signature, Mme Smith a indiqué que la création du bureau régional Afrique du Nord et Sahel est un "jalon important" dans le développement des centres d'excellence, chargés de l'atténuation des risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.

"Nous avons pu atteindre cet objectif grâce aux efforts combinés et dévoués du gouvernement algérien, de

l'UE et des Nations Unies", a ajouté la directrice générale de UNICRI, se disant "reconnaissante" envers l'Algérie pour son "soutien continu" et son initiative d'abriter le secrétariat régional pour l'Afrique du Nord et le Sahel de ce centre.

Le réseau des centres d'excellence CBRN est présent dans 50 pays partenaires à travers le monde, regroupées autour de huit bureaux régionaux dont celui de l'Afrique du Nord et du Sahel. L'objectif principal de l'initiative des centres d'excellence est de renforcer les capacités CBRN en facilitant la coopération régionale.

APS